Huitième année. — N° 304 — On s'abonne aux Bureaux du Journal, 17, RUE DE L'ANNONCIATION, à PARIS et dans tous les Bureaux de Poste — SAMEDI 31 JANVIER 1914

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

TÉLÉPHONE : PASSY 46-11

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice-fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE . . . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . . . — 8 fr.

LE NUMÉRO :

FRANCE . . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement

ANNONCES
aux Bureaux du Journal

SOMMAIRE

Etre Femme, ALICE BERTHET.
Notes d'actualité : Des Messieurs, ODETTE BUSSARD.
La Femme et la Haute Culture, PARRHISIA.
Réunions de la Huitaine.
Les Disparus : Francis de Pressensé, LOUISE COMPAIN.
Pour les Suffragistes qui désirent se faire inscrire sur les Listes électorales, J. BUSQUET.
Le Mouvement féministe.
Chronique des Œuvres et Institutions.
On nous écrit, JANE ALARY.
Expositions ouvertes.
Le Théâtre, JANE MISME.
Théâtre du Vieux-Colombier.
La Presse et les Femmes, M. DE M.

Le secrétariat n'est ouvert que les lundi, mercredi, vendredi, de 3 à 5 heures.

La directrice reçoit le mercredi après midi.

Être Femme

Dans la réponse, fort littéraire et spirituelle, que fait M. Camille Oudinot à l'enquête de *La Française* sur l'héroïne d'Harlor, nous relevons la conclusion suivante :

« L'héroïne de Mlle Harlor est, en somme, le contraire de la femme qui n'est qu'un sexe impérieux et avide. Elle est même dépourvue, — peut-être pas sans regret — de cette charmante bestialité, qui, bien dosée, constitue le charme des unions heureuses, et qui, excessive, crée les obstinations ou les acharnements féroces. Elle n'a pas non plus ces instincts de vénalité et d'égoïsme qui se masquent de passion ardente. Et voilà pourquoi elle agit logiquement, voilà pourquoi elle est au plus haut point intéressante, et voilà pourquoi le très beau livre d'Harlor pourrait aussi bien s'appeler : « Tu n'es pas femme ».

Ce n'est pas la première fois qu'une semblable définition de la femme est tracée par une plume masculine. Elle représente une opinion assez répandue pour qu'en la combattant j'aie l'impression de m'attaquer, non pas à un seul, courtois et habile adversaire, mais à toute une armée . . .

Elle ressemble un peu, cette définition, à celle — fameuse — que donnait jadis un grand dictionnaire au mot sardine : « petit poisson sans tête ». La femme aussi est un petit animal sans tête et même sans cœur, qui n'a que des instincts et leur obéit, incapable de leur opposer une résistance quelconque, et plus encore de les sacrifier à une idée ou à un devoir. L'être qui a conscience de ses actes, qui agit selon une loi normale, qui hésite parfois entre deux actions et pose à sa raison des questions épineuses, fi donc! c'est une « cérébrale », ce n'est pas une femme.

Pas femmes, bien entendu, les héroïnes de Corneille, sauf peut-être Camille, et encore! Pas femmes non plus celles de Shakespeare, qui apportent dans la tendresse et conservent dans la passion une fermeté si sûre, une si admirable unité de vouloir. Quant à Racine, il a su peindre une femme, une seule : Hermione. Ni Phèdre, qui lutte contre elle-même; ni Monime, ni Bérénice ne sont des femmes, et Andromaque, totalement dépourvue de la « vénalité, de l'égoïsme et de la bestialité », qui sont les qualités premières et caractéristiques de la femme, est, au même titre que Chimène, un monstre.

Sans doute, si cette définition ne supprimait que dans la littérature les personnages que, jusqu'ici, on avait crus être des femmes, on pourrait s'en consoler, à cause du grand nombre de « vraies femmes » qui les remplacent dans le théâtre et le roman contemporain. Nous en voyons même dans les livres écrits par des auteurs sans moustaches, qui adoptent (adoptaient surtout beaucoup jadis) des pseudonymes et des préjugés masculins.

Mais, si l'on rayait de la société humaine vivante tous les êtres asexués d'après M. Oudinot et les autres, j'ai bien peur, ou plutôt j'espère et je suis presque sûre que la question féministe serait radicalement résolue; ce serait, en effet, diminuer considérablement le surplus de la population féminine, qui empêche naturellement chaque femme d'avoir un foyer et contraint à la « vénalité » celles qui, par nature, n'étaient pas « femmes ». En revanche, cela rendrait plus troublant encore le problème de la dépopulation, surtout que les « vraies femmes » qui resteraient n'ont peut-être pas les qualités requises pour être d'excellentes mères de famille.

Voyons, Messieurs, réfléchissez. Les femmes, bien femmes selon votre définition, ce ne sont ni vos mères, ni vos sœurs, ni vos filles, ni vos épouses. Si vous les connaissez, ces charmantes petites bêtes féroces et vénales, vous les avez rencontrées dans un monde où vous ne voulez pas que pénètrent celles qui vous sont réellement chères, dans un monde qui, quoi que vous en disiez, ne constitue pas la Nature, ni l'univers.

Que répondriez-vous si, ayant imaginé, nous, un type d'homme, l'homme supérieur rêvé par bien des jeunes filles, vertueux et fort, capable de résister aux entraînements et de ne jamais faillir à un haut idéal, exempt de toute bassesse et de toute hypocrisie, si, dis-je, nous allions prétendre que tous ceux qui diffèrent de ce type ne sont pas des hommes ? L'expérience a été faite. Vous ririez.

Nous aurions aussi un peu envie de rire, si nous ne songions qu'il est souvent tragique, le malentendu de l'homme qui ne croit trouver dans la femme qu'un joli animal, et de la femme qui espère en lui un dieu.

Il serait temps de faire cesser le malentendu et de savoir où commence l'homme (par quel mot j'entends aussi la femme) et où il finit. Une autre des personnes qui ont répondu à l'enquête de *La Française*, Mlle Henriette Charasson, dit que l'héroïne d'Harlor, en devenant la maîtresse d'un homme qu'elle n'aime pas, se montre « moins grande, moins pure, mais plus *humaine* ». Nous voyons à chaque instant des constatations analogues. Or, je voudrais savoir pourquoi sont *humaines* les seules défaillances ?

Trop de gens conservent cette idée que la nature animale est en l'homme ce qu'il y a de plus humain. En conséquence, on élève la jeune fille pour la faiblesse, le jeune homme pour le vice; préparant l'une pour plaire, l'autre pour conquérir, on exalte en tous deux la sensualité, l'on enseigne que la force de l'instinct est la seule invincible. Et, frappée en elles comme sur une enclume, par tous les marteaux de l'opinion, des romanciers et du théâtre, cette idée pénètre dans les âmes jeunes, les déforme et les aveulit. Elles perdent la direction du bonheur et le sens normal de la vie, une pour les deux sexes, de la vie qui est saine, droite, et très simple quand une volonté libre la dirige. Il est temps d'endiguer le flot dissolvant des théories qui dépriment, de rendre aux hommes et aux femmes la foi en eux-mêmes, c'est-à-dire en leur force intérieure; et de les persuader qu'un homme est d'autant plus homme, et *une femme d'autant plus femme* qu'ils possèdent plus grande et mieux éclairée cette conscience que nous croyons caractériser l'âme humaine, plutôt que la « bestialité ».

Alice Berthet.

NOTES D'ACTUALITÉ

Des Messieurs — Aujourd'hui, je vais dire du bien des hommes. Qu'on le sache! Même, pour ne pas faire languir plus longtemps l'honorable assistance, je commence à l'instant : une, deux, trois!

Il ne me souvient pas si c'est, comme le diable boiteux, par le toit que j'ai vu ceci : ce qui est certain, c'est que j'ai vu, l'autre soir, Monsieur qui rentrait chez lui. Une affaire l'avait appelé, après une longue journée d'un travail absorbant et délicat — ai-je dit que Monsieur sous-préside aux destinées d'un établissement d'enseignement supérieur? — à la gare Saint-Lazare. Comme Monsieur habite les parages du Panthéon, il se faisait tard, et Monsieur avait très faim; on lui aurait même passé un peu de mauvaise humeur mais, rien qu'à la façon dont il mit le pied dans l'antichambre, Madame devina qu'il était préoccupé.

Préoccupé il resta, à la vue du home doucement éclairé, du feu brillant qui chauffe les pantoufles, préoccupé devant les effusions des enfants gambadant de joie, et préoccupé même — chose presque incroyable — en accueillant le sourire de bienvenue de Madame.

Monsieur n'est heureusement pas difficile à contenter et le potage n'était pas achevé que Madame savait à quoi s'en tenir.

— Ah, je te reconnais bien là, mon ami!

— C'est si triste un chien perdu! Et celui-là l'était si immensément! Songe, dans le grand hall du premier étage, il quêtait de son nez mobile, un maître adoré qu'il ne parvenait jamais à identifier. Et, il revenait toujours à moi...

— N'y pense plus.

— C'est facile à dire, mais qui peut lire les yeux d'un chien en détresse sans en être ému! Et il faisait si froid, déjà...

Le dîner s'achève, Monsieur est de plus en plus absorbé et Madame, malicieuse, ne dit rien « pour voir jusqu'où ça ira ».

Et « ça va » jusqu'à la gare Saint-Lazare qui revoit Monsieur, emmitouflé et inquiet, à la recherche du pauvre être abandonné que, d'ailleurs, il ne reverra jamais, car son étoile canine, l'a mené vers son ancien maître, à moins que ce ne soit vers un nouveau, ou encore... vers la fourrière.

Dites, les petites affiches en émail vert qui président à nos carrefours virent-elles jamais plus jolie obéissance au commandement de douceur qu'elles nous donnent?

Et voici encore ce que j'ai vu, d'un arbre où j'étais, invisible, perchée.

Par un des jours les plus froids de ce mois, un monsieur passe auprès d'un grand magasin. Il remarque, pour la première fois, peut-être, les étalages extérieurs, dernières ventouses des tentacules du monstre, grâce auxquelles il va chercher ses victimes jusque dans la rue. A ces comptoirs, des femmes, des jeunes filles, tête nue, sont exposées, c'est le mot, et le caravansérail pourrait ajouter à la liste de ses mises en vente : l' « Exposition de femmes gelées ».

Un Monsieur a le cœur tendre, ou tout simplement *du* cœur, ou bien, peut-être, est-ce un égoïsme spécial qui le fait agir, cet égoïsme raffiné que la souffrance d'autrui blesse, toujours est-il qu'*un* Monsieur s'arrête sans oser comprendre. Puis, s'adressant à la première venue, presque une enfant, qui cache ses mains gonflées d'engelures dans un mauvais fichu.

— Mon enfant, dit-il. Est-ce que vraiment vous êtes forcée de rester là?

— Interloquée, mais non démontée — prend-on jamais une Parigote sans vert? — la petite répond :

— Mais oui, bien sûr.

— Et depuis quelle heure êtes-vous là?

— Depuis neuf heures du matin.

— Mais on va venir vous relayer?

— Non pas, Monsieur, c'est notre jour.

— Allons, allons, vous voulez m'en conter. Vous ne me ferez pas croire qu'on vous laisse ici de neuf heures du matin à sept heures du soir?

— C'est la vérité, Monsieur.

— Je ne vous crois pas tout à fait et, tenez, j'en aurai le cœur net, je vais rester ici à vous observer.

Et *Un* Monsieur le fait comme il le dit. Il se promène, inspecte les étalages, change de trottoir, fait les cent pas, mais sans perdre de vue les vendeuses qui, sous l'aigre bise, tournent aux statues de pierre. Enfin, il se rapproche.

— Ça a l'air vrai, tout de même. Et, dites donc, savez-vous où est votre patron?

— Il vient de sortir, Monsieur, oh, il ne tardera pas à rentrer, il est toujours à l'intérieur.

— Très bien, je l'attendrai.

Nouvelle station qui donne à *Un* Monsieur un échantillon de ce qu'éprouvent les petites esclaves de l'étalage.

Enfin, le patron revient. Important, entre-lardé, il est protégé par une pelisse du dernier confortable (Entresol, rayon de pelleteries : 295 fr. 70). *Un* Monsieur se précipite.

— Monsieur, est-il exact que vous obligez ces femmes, ces jeunes filles à stationner auprès de vos marchandises par la température actuelle?

— Monsieur, je fais ce qui me plaît et ça ne vous regarde pas.

— Vous avouez donc. D'ailleurs, je m'en suis assuré moi-même.

— Comment, vous vous êtes permis?

— Ah, vous le prenez sur ce ton-là? Eh bien, apprenez, Monsieur le propriétaire du « Caravansérail Moderne » que vous êtes un malfaiteur, oui, un malfaiteur d'oser condamner des êtres humains qui dépendent de vous à une épreuve telle *qu'aucune autre profession n'en comporte*, et d'où résultera pour beaucoup la maladie et même la mort. Comment, on vous confie des jeunes filles pour que vous leur enseigniez un métier honorable et sûr, et vous commencez (car ce sont les débutantes), par leur donner un poste que n'accepterait pas le dernier garçon de ferme pour lequel « l'autre danger », celui de la rue, n'existerait pourtant point! Mais, misérable, une gardeuse de dindons...

— Vous en êtes un autre, Monsieur, et je suis bien bon de vous écouter!

Riposte algarade, attroupements, sifflets et bravos. Conclusion : *Un* Monsieur est traduit en police correctionnelle, où il se réjouit fort d'aller s'expliquer.

Mais n'est-ce pas que c'est crâne, ce qu'*Un* Monsieur a fait là? Et n'est ce pas que nous, femmes, nous devrions avoir le courage de protester au moins par une abstention totale, contre l'étalage extérieur des magasins qui fait exposer de précieuses vies de femmes.. et d'hommes aussi, parbleu!

Odette Bussard.

La Femme et la Haute Culture

Tel est le titre d'une conférence que M. Léopold-Lacour a faite récemment pour la séance extraordinaire de *l'Union fraternelle des Femmes*, devant un public nombreux et très brillant.

Tant à cause du sujet choisi que de la façon dont il fut traité, les assistants purent dire qu'ils avaient été conviés à une véritable fête de l'Esprit.

Une fête de l'Esprit et du Verbe.

Il n'est guère possible d'avoir plus d'action sur un auditoire que n'en a M. Léopold-Lacour. Il agit à la fois par le prestige d'une infatigable spontanéité et d'une savante dialectique ; par un enthousiasme sur lequel la raison, la science et la conscience ne perdent jamais leurs droits ; par sa voix chaude, dominatrice qui, sans en abuser jamais, use avec aisance des émouvants élans lyriques et qui devient volontiers souriante, si l'on peut dire, et parfois railleuse avec bonhomie. Il parle debout — sans gestes *roulus*, sans rien qui sente une préoccupation théâtrale, — et de telle sorte que son accent, lorsqu'il est celui du tribun, est encore celui du causeur, et qu'aux instants où il ne semble animé que par ses dons de finesse, on le sent cependant prêt à déployer facilement l'étoffe d'un fort discours.

Comme la présidente, Mme Amélie Hammer, l'a rappelé, dans une charmante allocution, notre cause doit beaucoup à M. Léopold-Lacour, tant comme orateur que comme sociologue et comme historien. Et (je cite Mme Hammer), « dans cette œuvre de pensée si haute : *Humanisme intégral*, il nous annonce cette Cité future où la femme ayant conquis ses droits de citoyenne et son indépendance économique, morale, intellectuelle, marchera, la main dans la main de l'homme, vers l'avenir élargi par plus de savoir et d'harmonieuse entente... »

C'est un article du journal *le Théosophe* qui a fourni à M. Léopold Lacour l'idée de sa conférence. Un article antiféministe, signé d'un nom de femme, ce qui n'est pas pour nous étonner, nous qui avons tant à combattre les partis-pris féminins.

D'ailleurs cet article a été désapprouvé par un grand nombre de théosophes. En effet, ceux qui sont logiques ne peuvent pas admettre que la femme soit considérée comme inférieure à l'homme, l'âme n'ayant pas de sexe, selon les théories théosophiques, puisqu'elle s'incarne alternativement sous la forme féminine et sous la forme masculine.

M. Léopold-Lacour a donc insisté sur ce que la Théosophie a d'inconséquent lors qu'elle prêche à la femme la résignation, le bonheur dans le sacrifice constant, et l'acceptation de conditions sociales qui l' « infériorisent ». Puisque la Théosophie est une doctrine de progrès illimité pour l'âme, elle doit soutenir les efforts des femmes pour s'affranchir de tout ce qui, jusqu'ici les empêcha de développer leur « moi supérieur », comme disent les adeptes. Et il est vraiment extraordinaire que dans les bibles les plus célèbres de la Théosophie, l'élément féminin soit l'Elément passif, l'Impur, qu'il représente la Terre, c'est-à-dire le monde instinctif ou bassement utilitaire quand il ne représente pas les Ténèbres. Le masculin, c'est le Ciel, la Lumière, l'Elément pur et divin... Les théosophes mâles ont encore beaucoup à évoluer dans le sens de la modestie.

L'article du journal *le Théosophe* s'élevait principalement contre la plus haute ambition du féminisme : l'ambition intellectuelle. Encore un peu, et il accuserait la femme moderne de tous les maux qui affligent notre époque, et cela, parce que, chez elle, le « cerveau a tué le cœur ».

Rien ne tue le cœur! s'est écrié M. Léopold-Lacour. Et le cerveau moins que tout le reste, la sensibilité *intelligente* étant de toutes les sensibilités la plus sensible. C'est, au contraire, parmi les non-intellectuelles qu'il faut chercher les femmes sans cœur et sans âme, les mauvaises compagnes, et les exaltées qui se disent « inassouvies », pour parler comme *le Théosophe*.

M. Léopold-Lacour rejette toute la métaphysique de la Théosophie, mais il en admire l'idéal moral, pour cette raison qu'au rang des vertus suprêmes, elle place la Méditation et la Connaissance, au lieu que, selon presque toutes les autres religions, le sommet où s'élever est l'Extase.

Méditer, ce n'est pas rêvasser, ni même rêver. C'est — et je regrette de ne pas reproduire textuellement la définition du conférencier, — c'est faire l'effort le plus actif, le plus lucide de la vie intérieure, c'est dilater la faculté de pressentir, de sentir, de vouloir, de comprendre...

M. Léopold-Lacour a ingénieusement établi que la Théosophie se détourne de sa belle morale en ce qui concerne la femme, parce que c'est une très vieille doctrine, et, de plus, orientale. Elle ne pouvait prévoir l'abolition des castes, ou de leurs successeurs. L'assujettissement des femmes est, en effet, nécessaire, fatal, dans les sociétés fondées sur le principe d'autorité, les sociétés patriarcales, aristocratiques, etc.

Maintenant, les théosophes se devraient de marcher avec les féministes, et d'abandonner leurs vieux « commandements » masculinistes. « Patienter et pardonner », ces deux recommandations de toutes les Eglises, ont fait leur temps.

Laïcisant la parabole de Marthe et Marie, l'orateur affirme que celui ou celle qui a choisi la haute culture, c'est-à-dire le perfectionnement de son âme et de son intelligence, a choisi « la meilleure part ».

La culture de l'esprit ne doit pas être en vue d'un bénéfice immédiat, ni même d'une fin quelconque. Elle doit être absolument désintéressée, ce qui ne veut pas dire qu'elle doive rester inutile. Chacune des connaissances humaines a besoin d'une culture spéciale; mais il faut prendre garde de ne pas trop se spécialiser et — d'un coup d'aile — il faut pouvoir monter assez haut pour tout embrasser.

Une évolution rapide se produit en ce moment, continue M. Léopold Lacour. Elle se produit en bien et en mal. Les progrès de la science, si remarquables et foudroyants, ont amené comme une rupture d'équilibre. Nous assistons à une ruée presque générale vers tout ce qui est bien-être matériel. Ruée qui deviendrait inquiétante pour la civilisation même, si l'on perdait de vue que celle-ci est avant tout effort spirituel.

D'autre part, pour ne pas être envahis par la démocratie affolée, trop flattée par les démagogues, il faut amener la véritable égalité des classes, non pas l'égalité par l'abaissement du niveau général, mais l'égalité par l'élévation de l'esprit dans les classes populaires. Ce n'est pas l'aristocratie qui doit descendre jusqu'à la démocratie; mais c'est la démocratie qui doit monter jusqu'à l'aristocratie.

Autant la démocratie non cultivée est à redouter dans ses revendications politiques et sociales, autant elle sera à soutenir quand elle aura l'esprit éduqué : il ne faut donc pas craindre de donner trop d'instruction au peuple. Et, pour que la haute culture soit vraiment une culture humaine, la femme doit en partager les bénéfices avec l'homme dont elle est l'alliée naturelle et non l'adversaire.

D'ailleurs, en engageant les femmes à ambitionner la haute culture, l'orateur n'oublie pas que, déjà, à différentes époques, un certain nombre de femmes, bien douées et studieuses, développèrent leur intelligence avec méthode et passion. Mais il constate qu'elles furent toujours de très rares exceptions; de plus, elles trouvaient devant elles, même les privilégiées, trop d'obstacles pour arriver à être tout à fait les égales des hommes de science profonde ou de pensée libre et originale.

... Après avoir passé en revue ce qui a été fait ou proposé pour l'instruction des femmes au XIX^e^ siècle, M. Léopold-Lacour rend hommage à l'œuvre scolaire de la Troisième République. N'est-ce point grâce à l'initiative de républicains comme Camille Sée et Paul Bert que l'Instruction secondaire des filles fut créée, en 1881? Et l'on sait comme depuis les lycées féminins se sont multipliés. Peu de temps après que s'ouvrait le premier lycée, était fondée l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres, à laquelle on est redevable maintenant d'un large personnel féminin instruit et même savant. Cependant le conférencier déplore l'absence de professeurs femmes dans les Facultés. Mme Curie doit sa chaire à des circonstances exceptionnelles). Mais, sans se croire optimiste, il compte que, par leur mérite même, les aspirantes au haut enseignement s'imposeront bientôt. Et, là aussi, dans ces grandes fonctions, les femmes deviendront, non les rivales des hommes, mais leurs émules.

... Pour montrer ce qu'elles gagneraient à la haute culture, le conférencier a le courage de ne leur point cacher leurs défauts. L'esprit féminin est instable, dit-il. La femme a le goût du romanesque et envisage tout à travers ses propres impressions ou ses propres sentiments. Elle est trop subjective. La haute culture en lui donnant l'habitude de s'objectiver, élargira son jugement, aiguisera son sens critique et lui permettra d'être à l'aise parmi les idées générales. Il faut qu'elle apprenne à « travailler » intellectuellement. Rien ne se fait sans un travail rigoureux. Le génie même en a besoin. Mais la récompense est au bout de l'effort et toute longue patience secrète est récompensée.

... La femme selon l'idéal désuet dont *le Théosophe* regrette la disparition, on ne pourrait la faire revivre, le voulut-on. Par le train même des choses, l'ancien régime familial et moral ne peut pas plus revenir que l'ancien régime politique. On ne repasse jamais par les étapes franchies. De plus en plus la femme devient l'égale de l'homme. Adaptons-nous aux conditions présentes du progrès et acceptons toutes les conséquences de l'*Humanisme intégral*.

Le mariage, la notion de l'honneur féminin, se transforment. L'ignorance physiologique que l'on exigeait de la jeune fille a été la principale cause de l'abaissement intellectuel de la femme. Il y a tout lieu de croire que la liberté pour les deux sexes amènera une recrudescence de moralité. Du reste, il ne faut pas se le dissimuler, le féminisme est une doctrine profondément révolutionnaire, dans le sens philosophique du mot. Pour conjurer le péril de cette révolution qui sera profitable aux deux sexes, il faut que la haute culture, que l'idéal spirituel se propagent de plus en plus, parmi les femmes, comme parmi les hommes.

Ainsi sera réalisée la véritable démocratie. Par là nous nous dirigerons vers l'avenir vraiment humain que doit souhaiter l'humanité tout entière.

* *

Nous pardonnons de grand cœur à la signataire du journal *le Théosophe*. Ses propos antiféministes (déconcertants chez une femme qui délaisse le dé, le fil et l'aiguille chers aux Chrysales, pour réfléchir, rédiger de son mieux ce qu'elle pense, et livrer cette rédaction à un imprimeur), ses propos, nous la remercions de les avoir publiés puisqu'ils nous ont valu la très belle, très pleine conférence d'un féministe généreux et sage, dont la noble carrière vouée aux intérêts de la justice et des choses de l'esprit, devrait servir d'exemple à tous ceux et à toutes celles qui pensent et qui écrivent.

Parrhisia.

Réunions de la Huitaine

— Vendredi 30 janvier, à 20 h. 1/2, 8, rue Danton, grand meeting sous la présidence de M. Ferdinand Buisson, organisé par huit associations diverses. Sujets : *Dépopulation. Pornographie, Prostitution*. Orateurs : Mme de Wit Schlumberger, M. Paul Bureau, M. Raoul Allier, M. Albert Nast.

— Samedi 31 janvier, 3 heures, 44, rue de Rennes, conférence de M. Georges Cahen, sur *Le garni hygiénique à bon marché pour homme seul ou femme seule. La maison collective*.

— Samedi 31 janvier, à 9 heures, 5, rue Las Cases, Assemblée générale de l'U.F.S.F (voir au mouvement féministe).

— Samedi 31 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, Maison universitaire Guyau, 32, rue de Vouillé, première réunion du *Groupe des jeunes travailleuses* (ouvrières, étudiantes, employées).

— Dimanche 1^er^ février, à 4 heures, aura lieu, à Saint-Denis, Salle des fêtes, rue de la Légion-d'Honneur, un grand meeting sur le Suffrage municipal des femmes, sous la présidence de M. Walter, député, assisté de la municipalité de Saint-Denis.

Orateurs inscrits : MM. Ferdinand Buisson et Albert Chenevier, Mmes Marguerite Martin et Pauline Relbour.

Dimanche 1^er^ février, à 8 h. 1/2 du soir, Maison universitaire Guyau, 32, rue de Vouillé, réunion de la Fédération ouvrière antialcoolique. Exposé par Mme Brunschvieg sur *Le vote des femmes dans la lutte antialcoolique*.

— Lundi 2 janvier, à 4 h. 1/2, Ligue de l'Enseignement, 3, rue Récamier, conférence de Mlle Miropolsky sur *Les femmes et le barreau*.

— Mercredi 4 février, à 5 h. 1/2, 16, rue de la Sorbonne, conférence, par M. Semale sur *La reliure et sa fabrication*.

— Jeudi 5 février, à 2 heures, Ecole d'infirmières, 10, rue Amyot, conférence, par Mlle Fiévet sur *Les rayons invisibles*.

— Jeudi 5 février, à 5 heures, 28, rue Serpente, conférence de Mme David Sauvageot, sur : *De l'excès et du manque d'individualisme chez la jeune fille moderne*.

— Vendredi, 6 février, à 20 h. 1/2, 8, rue Danton, grand meeting sur le travail à domicile (voir aux œuvres et institutions.

LES DISPARUS

Francis de Pressensé

Je rentre des Sociétés Savantes, de cette salle, où si souvent sa parole abondante et précise plaida pour la justice et je voudrais, ce soir, évoquer sa figure, grande, un peu énigmatique, telle qu'à la lumière de mes souvenirs, elle m'apparaît.

Et d'abord, je veux le dire, nul ne l'a dit; les deux derniers discours qu'il ait prononcés dans cette salle, furent pour plaider des causes féminines : le 2 décembre, celle de l'ouvrière à domicile; le 15 janvier, celle du droit au travail. On n'avait eu qu'à lui adresser un mot : il avait répondu oui, car cet homme qui connaissait à fond toutes les affaires européennes n'en connaissait pas moins exactement les lois sur le minimum légal de salaire et les incidents de l'affaire Courriau.

Et maintenant je me souviens... Son père, pasteur protestant, était un enthousiaste et un croyant. Sa mère, une âme inquiète et tendre, dont le doute parfois ébranla la foi chrétienne. Rêveuse, elle écrivit des poésies charmantes, des livres d'enfants qui firent nos délices et nous inclinèrent au bien; plus tard sa tendresse ardente créa des œuvres d'intelligente pitié qui lui survivent. Elle était grande, silencieuse, timide, mais si elle apercevait un cœur que la douleur torturait elle venait à son secours, non pas avec des paroles seulement pitoyables, mais avec des mots qui faisaient jaillir les énergies ensevelies sous la peine.

Ainsi, dans les hérédités de Francis de Pressensé j'aperçois de l'enthousiasme, de la force, de l'amour et du rêve...

Il a dix-sept ans quand la guerre de 1870 éclate. Il part avec son frère tandis que sa mère reste aux ambulances. Plus tard, ce sont les débuts dans la politique, puis dans la diplomatie, et c'est durant ces longues années où il vécut en terre étrangère qu'il acquit ces connaissances mondiales qui firent l'admiration de ses amis et l'envie de ses adversaires. Lorsqu'en 1882 il quitte la diplomatie, c'est pour entrer, après un bref passage en d'autres journaux, à la rédaction du *Temps*, où lui est confié le bulletin de l'Etranger. Carrière facile et brillante. Lui apporte-t-elle le bonheur? On en peut douter. Ce fut durant ces années, en effet, qu'il laisse sa volonté si ferme défaillir et qu'il cherche en l'usage, en l'abus de la morphine, non pas seulement un soulagement à des maux physiques, mais peut-être aussi un apaisement à l'angoisse de vivre. Dans la double carrière qu'il a choisie, il a dû voir les hommes de près, jusqu'à l'écœurement sans doute; et ce cœur avide de noblesse, de joie et de beauté s'est heurté cruellement à la réalité.

Et c'est presque un scandale que fait son nom dans le monde austère où il vit. Et cependant, ceci est plus beau que de n'avoir jamais failli, il s'arrache à l'affreux poison; il remonte la pente descendue. Sentait-il obscurément que le destin allait faire appel à toutes ses énergies, que la France allait avoir besoin de son courage et de sa foi?

En 1897, éclate « l'Affaire Dreyfus » et Francis de Pressensé, au grand étonnement de tous, Francis de Pressensé, impassible et ennuyé, surgit au premier rang des défenseurs du droit. Lui qui n'avait jamais été qu'un écrivain il devient orateur, *parce qu'il y a du danger à être orateur*. Malade, à demi-paralysé par les rhumatismes, il affronte les colères des nationalistes et des cléricaux; il risque sa vie. Je l'ai vu, un jour, dans une réunion où les vociférations de ses adversaires l'empêchèrent de parler. Immobile, il se tenait « la tribune et les pires injures ne purent lui arracher ni un sourire, ni un haussement d'épaules. On eût dit qu'il ne les entendait pas. Mais un jour qu'il rentrait chez lui, vers une ou deux heures du matin et trouvait sa mère qui veillait à l'attendre, il lui dit : « Maintenant je me sens vivre ».

Durant quinze ans son activité fut merveilleuse. Il fonde avec Trarieux, Morhardt, Duclaux, la Ligue des Droits de l'Homme, dont il fut ensuite élu président. La rigueur de ses déductions le conduit au socialisme et il y entre parce qu'il croit que l'organisation socialiste seule est capable de réaliser l'égalité économique et de permettre à tout homme de s'épanouir dans la liberté.

Ce que cette conversion de toute sa vie va lui coûter, peut-être l'a-t-il prévu; en tous cas il ne s'en soucie point. Des amis se détournent de lui; il scandalise une fois encore la société bourgeoise où il fut élevé. Des collaborations importantes lui sont retirées.

Le Temps se sépare d'un rédacteur qui se commet ainsi avec des révolutionnaires. Une bonne partie de la petite fortune héritée de ses parents passe aux œuvres socialistes, à la fondation de *l'Humanité*.

En 1902 il était entré à la Chambre et s'y était imposé à la considération de tous. Mais en 1910, il ne fut pas réélu et sans doute des années, où parfois il se sentit solitaire, commencèrent pour lui. Des espoirs peut-être l'avaient quitté. L'affaire Dreyfus avait piètrement fini, sans avoir été pour notre pays la source d'un renouveau moral.

Mais si j'imagine que Francis de Pressensé, comme être humain (et les forts n'ont pas une sensibilité moins aiguisée que les faibles) put souffrir de l'ingratitude et de l'incompréhension des hommes, sa foi n'en put-être troublée. « Nous n'avons pas fait un pacte avec la victoire, mais avec la bataille », écrivait-il un jour à un ami. Et il continua de batailler pour tous les opprimés. Le peuple de Paris allait il lui rendre aux élections prochaines sa place au Parlement? Peut-être?... Le 22 janvier en tous cas il a montré par son affluence aux obsèques qu'il avait compris la grandeur de Pressensé; de celui qui n'était pas venu à lui par ambition, mais sous l'invincible poussée de sa conscience et de sa raison, insoucieux des sacrifices ou des éloges.

Et maintenant je me demande pourquoi il m'a paru nécessaire de parler dans ce journal, consacré aux intérêts féminins, de cet homme qui, somme toute, n'a pas défendu spécialement la cause des femmes? C'est sans doute parce que notre cause se dépasse elle-même et se rattache au grand effort vers la justice qui soulève tous les êtres humains vraiment humains. C'est aussi, je crois, pour une autre raison.

Nous demandons à entrer dans la vie politique. Quelle vie politique? celle que le conflit des appétits, les compromissions et les capitulations de la conscience fait, entre toutes, avantageuse parfois et méprisable toujours? Non; du moins nous l'espérons. Mais dans l'hypothèse, que je crois vraie pour beaucoup, où la vie politique c'est pour nous le combat pour le mieux, la fidélité à la conscience, nous ne saurions chercher un modèle plus haut que celui offert par Francis de Pressensé. Ce qui se dégage de la contemplation de sa carrière d'homme public, c'est une rectitude de ligne, une obéissance aux ordres de la conscience, une recherche désintéressée et passionnée de la vérité sans exemple peut-être, en ce temps-ci du moins. C'est cela que le peuple de Paris a aimé chez cet homme froid, un peu distant, qui dérobait sa sensibilité profonde sous une impassibilité rare. C'est là ce qu'il a hier salué et ce que nous saluons avec lui.

Pour terminer cet article incomplet, nous voulons citer les quelques lignes du testament moral de Francis de Pressensé, qui furent lues sur sa tombe.

« Je prie qu'on ne me fasse pas d'obsèques dites religieuses, non pas que je ne croie pas en un Dieu d'amour et de justice, mais je me suis délibérément séparé de toutes les églises, et j'ai trouvé le maximum de religion dans le socialisme, tel que je l'ai compris... Ma vie n'a pas donné ce qu'elle aurait pu donner. Je compte sur l'indulgence de tous... »

Celui qui, après un tel labeur, demandait l'indulgence, sent peut-être aujourd'hui, s'il n'est pas entré dans la nuit, mais dans une vie plus haute, monter vers lui le tribut d'admiration et d'affection que son œuvre suscita en des cœurs, que peut-être il ne croyait pas si nombreux!

Louise Compain.

L'Union Française pour le Suffrage des Femmes a envoyé aux obsèques de M. de Pressensé une couronne avec la lettre suivante :

« C'est avec une grande émotion que nous apportons à Francis de Pressensé ce dernier hommage de sympathie et de reconnaissance.

« Jusqu'à la fin de sa vie, le Président de la Ligue des Droits de l'Homme, défendit le droit des femmes : les deux dernières réunions publiques où il prit part furent consacrées l'une à protester contre l'exploitation des ouvrières à domicile, l'autre à revendiquer le droit des femmes au travail.

« Dans de nombreux meetings, Francis de Pressensé réclama avec nous l'égalité politique pour les femmes. La Ligue des Droits de l'Homme, disait-il dans sa dernière conférence, n'est pas une ligue pour les droits des hommes, mais pour les droits de l'humanité. Nous perdons aujourd'hui un défenseur et un ami; c'est une journée de deuil pour tous et pour toutes. »

POUR LES SUFFRAGISTES
qui désirent se faire inscrire sur les Listes électorales

Le dernier Congrès de l'U. F. S. F. a voté une résolution qui engageait les propagandistes à demander leur inscription sur les listes électorales. Ces listes seront bientôt closes, en vue des prochaines élections législatives, et le temps qui reste pour les démarches est court.

Nos collègues du Groupe Lyonnais qui ont déjà fait une manifestation de ce genre, veulent bien nous indiquer la méthode qu'elles ont employée et les arguments dont elles se sont servies.

Le 4 février 1912, quatre adhérentes du groupe lyonnais Mmes Boust, Habert, Faure et Blache se présentaient à la mairie du 6e arrondissement, *accompagnées de deux électeurs*, pour demander leur inscription sur les listes électorales. Elles furent inscrites, des ordres ayant été donnés par l'adjoint du 6e arrondissement. Mais le 8 février, elles furent invitées à se présenter à la mairie et à fournir de vive voix ou par écrit, des explications à la Commission électorale qui avait décidé de les rayer de la liste. Toutes quatre se présentèrent et lurent à cette Commission, la plus grande partie de la consultation ci-dessous que M. Busquet avait bien voulu leur donner.

Bien entendu, elles furent rayées après avoir entendu la lecture de l'arrêt de la Cour de cassation, et qu'on les eût invitées, si elles n'étaient pas satisfaites, à faire appel de la décision de la Commission, devant la Justice de paix.

L'année dernière, d'autres demandes d'inscription se produisirent au 7e et au 2e arrondissements. Cette année nous ferons de nouvelles tentatives en ce sens.

Un bon conseil à nos camarades : N'oubliez pas de vous faire accompagner de deux électeurs. Leur voix pourra faire baisser d'un ton les cris d'employés antiféministes, et empêchera les électeurs présents qui manqueraient de jugement ou de politesse de laisser échapper des réflexions sottes ou grossières.

M. B. C.

Consultation de M. Busquet, avocat, sur le droit électoral des Femmes

Aucun texte de loi n'indique que les femmes soient privées en France du droit électoral.

En effet :

A. *Pour avoir en France le droit électoral* il faut :

a) Etre Français;

b) Avoir 21 ans;

c) Jouir de ses droits civils et politiques.

Or, il n'est ni discutable, ni discuté que Mesdames (indication des femmes qui demandent leur inscription sur les listes électorales).

a) Sont Françaises;

b) Majeures;

c) Et ne sont privées par aucun tribunal correctionnel ou autre (ce qu'exige la loi) de leurs droits civils et politiques pour une des causes énumérées dans le décret de 1852 qui règle la question (décret du 2 février 1852);

B. Il ne suffit pas *d'avoir* le droit électoral, il faut encore *avoir l'exercice de ce droit*.

Or, cet exercice est subordonné par la loi *uniquement* aux conditions suivantes :

a) Que les citoyens qui prétendent à cet exercice ne soient *pas des militaires en activité de service*;

b) Qu'ils ne soient ni *détenus*, ni *contumax*, ni *aliénés* (article 18, décret du 2 février 1852).

c) *Qu'ils soient inscrits sur les listes électorales* (c'est la question précisément qu'a à juger la Commission électorale).

SUR LES DEUX PREMIERS POINTS :

Ils ne souffrent même pas la discussion.

SUR LE TROISIÈME :

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire :

a) Soit que le postulant *ait son domicile* (c'est-à-dire le lieu de son principal établissement et le centre de ses affaires professionnelles) dans la circonscription électorale, ce domicile n'existât-il que depuis un jour;

b) Soit qu'il ait dans cette circonscription électorale une simple *résidence*, mais durant depuis plus de *six mois*;

c) Soit qu'il soit inscrit au *rôle d'une des quatre contributions directes* ou au rôle des prestations en nature;

d) Soit qu'il soit *fonctionnaire assujetti à une résidence obligatoire*, soit etc. (il y a encore quelques cas relatifs aux Alsaciens-Lorrains ou aux militaires et marins dans certaines conditions spéciales).

Or, il est constant que Mesdames... (ici les noms des femmes demandant leur inscription) se trouvent dans telle et telle condition prévues ci-dessus *alors cependant qu'une seule condition quelconque suffit pour rendre obligatoire l'inscription.*

Ainsi, aucun des textes suivant le droit électoral n'exclut les femmes de la possession et de l'exercice de ce droit.

Riposte des adversaires de cette thèse

Mais, disent ces adversaires, *si aucun texte* ne *refuse* ce droit aux femmes, *aucun ne le leur accorde. Donc, elles n'ont pas ce droit.*

La *Cour de cassation* a adopté cette manière de voir (16 mars 1885).

RÉPONSE. — A. Tout d'abord, il ne suffit pas d'aller en répétant : Cour de cassation, Cour de cassation, et en répondant par ce seul mot à tous les raisonnements.

La Cour de cassation *peut errer* (est-il nécessaire d'insister sur ce point?) *et la meilleure preuve qu'elle peut commettre des erreurs, c'est qu'elle-même, dans une série de matières civiles, administratives, est revenue souvent sur sa première jurisprudence.* Il faut donc bien qu'elle ait pu se tromper à un des moments de son évolution.

En ce qui concerne notre espèce, il est facile de montrer que l'argument de la Cour de cassation ne se tient debout (pour être respectueux) que par une violation de toutes les règles de l'équilibre.

En effet.

a. Il est de principe général dans notre droit : 1° que *ce qui n'est pas interdit est par là même autorisé.*

b. Que *la capacité de droit est la règle*, que *les incapacités sont l'exception.*

c. Qu'il n'y a pas dans notre droit *d'incapacités* existant *sans texte qui les prononce expressément.*

Cela est tellement vrai, que le répertoire de jurisprudence de Fuzier Herman (un de ceux qui font autorité) au mot *Elections*, n° 135, s'exprime ainsi : « *Comme la capacité est de droit commun...* etc. », et le commentateur continue en expliquant que pour établir des incapacités, il a précisément fallu des textes spéciaux, et notamment le décret du 2 février 1852.

Ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, le même commentateur (même mot, n° 292), par la plus singulière des contradictions, d'approuver la Cour de cassation, qui a dit que les femmes n'avaient pas le droit électoral, parce qu'aucun texte ne le leur accordait.

Etant donnés les principes généraux de notre droit, rappelés plus haut, *ce raisonnement est inadmissible. Les femmes ont le droit et l'exercice du droit électoral*, non pas malgré le silence de la loi à leur égard, mais *par le seul fait que la loi garde le silence et ne leur retire pas ce droit et l'exercice de ce droit.*

B. Mais, bien mieux, *les femmes sont expressément comprises dans les textes constitutionnels et législatifs qui accordent le droit électoral.*

En effet : 1° la loi pour désigner les électeurs n'emploie pas d'autres termes que ceux de *citoyens* et *Français*.

Or, tout le monde sait que, à moins de dispositions expresses et distinctives, les mots de *Français* et de *citoyens* désignent les personnes des deux sexes.

2° Cette assimilation, qui est l'évidence même, est confirmée par une série d'*arguments de textes*. C'est ainsi, tout d'abord, que les articles 13 et 14 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1789 emploient le mot *citoyen* : 1° pour désigner tous ceux qui paient l'impôt; 2° pour désigner tous ceux qui le votent ou en surveillent l'emploi, soit directement, soit par leurs représentants.

« C'est le *même mot* qui est employé. Or, il n'est pas discuté que ce mot désigne *les femmes aussi bien que les hommes* en ce qui concerne le paiement des impôts. Il doit donc en être de même en ce qui concerne le vote de ces impôts ou l'élection des représentants chargés de les voter.

3° Même raisonnement avec l'article 20 de la Déclaration des Droits de l'Homme de 1793, article qui comprend en un seul les articles 13 et 14 de la déclaration précédente.

Ces deux déclarations, d'après certains auteurs, forment toujours une des bases de notre droit constitutionnel.

4° La loi du 7 juillet 1874 (sur l'électorat municipal) s'exprime ainsi : (art. 5) « sont inscrits sur la liste des électeurs municipaux tous *les citoyens* âgés de 21 ans, jouissant de leurs droits civils et politiques, et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi, etc. »

5° La loi du 5 avril 1884, sur l'organisation municipale s'exprime de cette façon (art. 14). « Les conseillers municipaux sont élus *par le suffrage direct* universel. Sont électeurs tous les Français, âgés de 21 ans, et n'étant dans aucun cas d'incapacité prévu par la loi..., etc.).

Comment soutenir que les mots suffrage universel veulent dire que 51 0/0 des Français (chiffre de la population féminine par rapport à la population masculine) doivent être exclus du droit électoral.

Autant dire que deux et deux font cinq!

6° La loi du 30 novembre 1875, sur l'élection des députés, dans son article 1er renvoie à la loi précitée du 7 juillet 1874 : « Les députés seront nommés par les électeurs inscrits : *a*) sur les listes dressées en exécution de la loi du 7 juillet 1874)... Or, cette loi dit que « sont inscrits... *tous les citoyens* âgés de 21 ans, etc... »

Néanmoins, nous avons vu que la Cour de cassation s'est prononcée contre le droit de suffrage des femmes.

Chose curieuse : La jurisprudence qui refusa aux femmes le droit de voter, leur attribue pourtant sur les opérations électorales une influence... négative, il est vrai, mais qui n'en est pas moins considérable, puisque leur *seule présence* dans certaines circonstances peut suffire à faire annuler les élections.

Et il faut lire, sans rire, dans le grave Répertoire de jurisprudence de Fuzier Herman, n° Elections, un numéro 2.552 ainsi conçu : « Jugé que l'admission au vote des femmes entraîne la nullité des opérations (Conseil d'Etat 26 mai 1845). Les femmes ne sont pas électeurs : si elles ont voté, il y a lieu tout d'abord de déduire leurs suffrages, *mais faut-il aller plus loin et décider que leur* PRÉSENCE *dans la salle du vote entraîne la nullité des opérations*? Oui, en général, *parce que leur présence étant un fait non seulement irrégulier, mais extraordinaire, aura eu pour effet de troubler les opérations et d'amener un relâchement dans la surveillance qui ne doit pas cesser jusqu'à la fermeture du scrutin.* »

Messieurs les scrutateurs auraient sans doute des distractions!

Toutefois le Conseil d'Etat, le 29 novembre 1878 a cru devoir préciser pour nous rassurer un peu « *que les opérations électorales ne sont pas viciées par le seul fait que l'institutrice a traversé la salle de vote pour rentrer chez elle* » alors qu'il est établi que ce fait n'a pu avoir aucune influence sur le résultat du scrutin.

Il est heureux que cette haute juridiction n'ait pas, en l'espèce, cru nécessaire, pour valider les opérations électorales, une préalable cérémonie expiatoire dans la salle de vote, où, par son seul passage, l'institutrice avait évidemment si gravement manqué à la Majesté du Peuple souverain.

J. Busquet,
Avocat à la Cour de Lyon
Membre du Comité du Groupe lyonnais, et du Comité central de l'U. F. S. F.

L'abondance des actualités nous oblige à remettre à la semaine prochaine la suite de notre enquête sur le roman d'Harlor : " Tu es femme ".

Prime à nos Lecteurs

Une amie de *La Française* met à notre disposition quelques exemplaires d'un excellent roman américain de Mme Marie Howland traduit de l'anglais par M. M...

Nous avons lu avec le plus vif intérêt cet ouvrage intitulé :

LA FILLE DE SON PÈRE

Il contient sous une forme attrayante ou une histoire sentimentale se déroule dans un cadre de mœurs américaines très vivant, toute une doctrine sociale admirablement saine et haute.

Nous adressons ce livre aux personnes qui nous en feront la demande accompagnée de 0,75 cent. en timbres-poste.

La même amie nous offre le « Féminisme, ses origines et son avenir », une savante et utile brochure de Auguste Fabre, de façon à ce que nous puissions l'adresser à nos lectrices au prix de 0,30 cent.

Ces ouvrages figureront désormais à notre service de librairie.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Nous n'insérons dans cette rubrique que les communications qui nous sont envoyées rédigées et prêtes à être remises à l'imprimeur

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Les groupes et les déléguées de l'U. F. S. F. trouveront désormais, à cette place, les communications du Comité central. Les communications que les groupes nous feront parvenir directement ou par le secrétariat général y seront insérées. Prière instante de les envoyer rédigées et aussi brèves que possible.

COMMUNICATIONS DE L'U. F. S. F.
Voyage de propagande

Quand on fait des conférences par 8 et 10 degrés au dessous de zero, il est prudent — surtout dans le midi — que les organisateurs indiquent que « la salle sera chauffée »... c'est ce qu'avaient compris ceux qui nous ont reçu ces jours derniers, et grâce à cette précaution nous avons pu malgré la température, faire du travail, et du bon travail.

A Angoulême, notre propagande a porté surtout dans le milieu universitaire. Notre secrétaire, Mlle Thimer est une vaillante une ardente, une précieuse suffragiste, mais elle n'a pu atteindre encore la bourgeoisie locale. Ses efforts visent surtout à faire de la propagande générale par la presse, par le livre, et elle atteint la campagne par les institutrices. Notre cause est du reste entre bonnes mains en Charente, puisque nous avons avec nous une femme intelligente et distinguée entre toutes, Mme Frugier, directrice de l'Ecole normale. Depuis longtemps Mme Frugier est une militante, et elle forme non seulement des féministes parmi les institutrices de Charente, mais grâce à une 4e année d'Ecole pour la préparation à Fontenay, elle envoie ici des jeunes filles prêtes à nous comprendre et qui feront elles-mêmes de la propagande parmi celles qui seront les professeurs et les directrices des Ecoles normales de toute la France. C'est ainsi qu'en ce moment, à Fontenay, ce sont 8 ou 10 anciennes élèves de Mme Frugier, qui répandent nos idées suffragistes.

Le samedi 17, Mme Frugier nous a reçue à l'Ecole Normale et les 80 jeunes filles nous ont accueillie par deux admirables chœurs de Schubert et de Glück qu'elles interprètèrent en musiciennes accomplies..., et puis nous avons parlé suffrage, et toutes étaient prêtes à partager nos convictions, à sentir ce qu'elles pouvaient nous apporter; et nous avons compris une fois de plus quelle force pouvaient nous apporter ces Ecoles normales, et combien nous devions de plus en plus gagner à nos idées, celles qui les dirigent et qui tiennent entre leurs mains les éducatrices du pays.

Bordeaux, 17 janvier). — Malgré le froid, environ 3 à 400 personnes sont venues nous écouter à l'Athénée. Notre ami, M. Alfred Westphal, du Comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, fit après nous un vibrant appel en faveur de notre cause, et le président, M. Paul Fournier, professeur à la Faculté, nous remercia de la meilleure façon en acceptant de faire partie du Comité girondin. Le lendemain matin, notre Comité se réunissait chez sa dévouée secrétaire, Mlle Forsans, pour faire avec notre concours des projets de travail, d'organisation et de propagande. Les dirigeantes de notre Groupe sont avec Mlle Forsans, Mme Ruyssen et Mme Kriegk. C'est grâce à l'activité de Mme Kriegk qu'une admirable école d'infirmières a été fondée et que Bordeaux est la seule ville de France où un hôpital civil a une femme comme directrice.

Que nos Groupes se mettent en rapport avec Mme Kriegk (96 bis, rue Laroche à Bordeaux) et qu'ils tâchent eux aussi, dans l'intérêt de tous, de faire mettre des femmes à la tête des hôpitaux et des hospices.

Mont-de-Marsan (18 janvier). — C'est grâce au Groupe suffragiste de Pau que l'inspecteur primaire de Mont-de-Marsan, M. Perrière, avait bien voulu se charger d'organiser une réunion suffragiste; et c'est grâce aussi à la Fédération Féministe Universitaire et à la secrétaire, Mlle Bancon, que nous avons aujourd'hui un nouveau Groupe dans les Landes.

La réunion réussit fort bien, et arrivée à Mont de Marsan sans avoir un seul adhérent, nous avons pu recruter beaucoup de membres et faire un Comité provisoire d'une vingtaine de personnes. Parmi les membres du Comité citons les dames s'occupant d'œuvres maternelles et anti-alcooliques, la femme d'un juge, la directrice des cours secondaires des instituteurs, des professeurs, l'inspecteur d'Académie, l'inspecteur primaire, le pasteur protestant, etc... M. Perrière sera pour nous un propagandiste précieux car il est très actif, très populaire, très aimé. C'est sa femme, professeur à l'Ecole Normale, qui est secrétaire du Groupe.

Notons qu'à Mont-de-Marsan la plupart de nos adhérents s'occupent déjà d'anti-alcoolisme, et notamment d'un « foyer du soldat » tout à fait bien organisé. C'est ainsi que les militaires ont une salle pour déposer leurs valises; chacun a même une armoire à lui, fermant à clé. Et quand on sait que les soldats qui n'ont pas les moyens d'avoir une chambre sont obligés ordinairement de déposer leurs valises chez les débitants groupés autour des casernes; quand on sait qu'ils sont obligés de consommer chaque fois qu'ils ont à faire dans leurs valises, on voit quels services immenses peuvent rendre de telles institutions, sans compter que dans ces foyers, on peut prendre des boissons saines, jouer au billard, aux dames, lire, se reposer, être chez soi! Quand nos Groupes pourront aider à créer de telles œuvres par leur influence, qu'ils n'hésitent pas.

Saintes (19 janvier). — C'est notre déléguée, Mme Biraud et M. d'Harcourt, avocat et président de la Ligue des Droits de l'Homme, qui avaient organisé la réunion. Un public important avait répondu à notre appel, et nous avons pu recruter un grand nombre d'adhésions et constituer le Comité du Groupe féministe de Saintes.

Parmi les adhésions au Comité, citons celle de Mme Durand Gasselin qui est à la tête des œuvres de protection de la jeune fille, celles d'institutrices, de professeurs, d'ouvrières, etc... Les deux représentants des journaux de Saintes sont venus nous offrir les colonnes de leurs journaux et nous espérons que cette soirée aura été bonne pour notre cause.

Niort (20 janvier. — La section Niortaise de la Ligue des Droits de l'Homme avait organisé la réunion, et c'est son président, M. Cibiel, maire de Niort, qui présidait. Nous n'avions pas de déléguée à Niort avant ce jour, mais grâce à Mlle Thimer, d'Angoulême, grâce à Mlle Quioc, professeur au Lycée de Jeunes filles, grâce à M. Chavigneau, secrétaire de la Ligue, nous avons organisé le soir même un groupe de l'Union avec beaucoup de membres et un Comité très complet. Citons parmi les membres du Comité la directrice de l'Ecole normale, des professeurs hommes et femmes, le secrétaire des jeunesses laïques, une institutrice très populaire dans les Deux-Sèvres, Mlle Isaure Rousseau, une dame pharmacienne, etc...

Nous avions déjà dans le département un Groupe à Thouars et un à Parthenay. Notre nouveau Groupe leur donnera un solide appui et une force nouvelle.

C.-L. Brunschvicg.

GROUPE DE PARIS

Nous rappelons que l'Assemblée Générale du Groupe de Paris de l'U. F. S. F. aura lieu le samedi 31 janvier 1914, à 9 heures du soir, au Musée Social, 5, rue Las Cases (7e arrond.).

Ordre du jour

1. Allocution de M. Louis Marin député;
2. La Finlande, par Mlle Hilman Pylkanen;
3. Lecture du procès-verbal;
4. Rapport moral;
5. Rapport financier;
6. Election de dix membres du Comité;
7. Action du groupe pendant la période électorale;
8. Le Mouvement suffragiste international par Mme de Witt-Schlumberger, présidente de l'U. F. S. F.

GROUPE DE COULOMMIERS
(Seine-et-Marne)

Le 25 janvier, les adhérents de l'U. F. S. F. résidant à Coulommiers et dans les environs (ils sont au nombre d'une soixantaine) se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sur l'initiation de Mme Marcault et de Mlle Serve, pour se constituer en un nouveau groupe de l'Union.

Mme Pauline Rebour, membre du Comité Central, fait une conférence contradictoire sur *le Droit de la femme au travail*. Elle expose les difficultés auxquelles se heurte actuellement l'ouvrière, et conclut : « Il faut que, pour se protéger, pour protéger la famille, la femme participe aux affaires publiques. Obtenons d'abord du Parlement le vote municipal. » Cette démonstration fait une profonde impression sur l'assistance.

De nouvelles adhésions sont recueillies.

L'Assemblée générale constitutive a lieu à l'issue de cette causerie. Mme Rebour y expose les méthodes de propagande employées avec succès par tant d'autres groupes de l'Union et de sociétés affiliées. Il est décidé que le Groupe, après une nouvelle conférence s'adressant, cette fois, au grand public, entreprendra des démarches auprès du Conseil municipal et du Conseil d'arrondissement et, dès à présent, tâchera de faire nommer quelques dames dans les commissions administratives locales.

Le Bureau est ainsi composé :

Présidente : Mme Marcault (14, avenue de Rebais);

Vice-présidentes : Mmes Michelot et Penhède;

Secrétaire générale : Mlle Lantenois (3, avenue de Strasbourg);

Secrétaire-trésorière : Mme Martin.

Les autres membres du Comité d'administration seront nommés ultérieurement.

GROUPE GIRONDIN

Nous recevons de Bordeaux les détails suivants, qui complètent le compte rendu de Mme Brunschvicg :

Le Comité girondin de l'U. F. S. F. a eu le privilège de recevoir la visite de Mme Brunschvicg, secrétaire générale de l'Union, qui a fait, à Bordeaux, samedi soir 17 janvier, une conférence sur le « Suffrage des Femmes ».

M. A. Westphal, trésorier général de la Ligue des Droits de l'Homme, avait bien voulu se joindre à elle et a soutenu la même thèse.

M. Paul Fournier, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux, qui présidait la réunion tenue dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, a présenté en termes parfaits les conférenciers à l'auditoire sympathique, accouru en nombre malgré la rigueur d'une température vraiment exceptionnelle dans notre région.

En une causerie simple, claire et attrayante, Mme Brunschvicg, après avoir rappelé que le projet de loi en faveur du Suffrage des Femmes a été déposé au Bureau de la Chambre par M. Ferdinand Buisson, a exposé le but du groupement féminin, les progrès de son action, son désir inlassable d'éclairer les femmes françaises sur leurs devoirs sociaux.

Puis M. A. Westphal montre à son tour combien peut-être utile la collaboration des femmes dans les œuvres socialistes et dans l'application des lois, relatives, notamment à l'hygiène, à la protection des enfants des ouvrières, à l'unification des traitements.

Mme Brunschvicg et M. Westphal, tous deux très applaudis, ont été chaleureusement remerciés par M. Fournier et par le Comité Girondin de l'U. F. S. F. qui exprime encore aux deux conférenciers et à M. Paul Fournier toute sa reconnaissance pour leur dévouement à une cause juste et d'intérêt humain si puissant.

Le lendemain, 18 janvier, le Comité et quelques membres du Groupe girondin invités, se réunissaient à 10 heures chez la secrétaire, sous la présidence de Mme Brunschvicg. Avec une amabilité, une ardeur et une compétence des plus appréciées, Mme Brunschvicg sut en une heure trop courte, tracer un plan d'action pour le Groupe Bordelais dont elle a ranimé le zèle, et qu'elle a laissé

sous le charme de sa personne sympathique et de sa parole vive et concise.

Nombreux ont été les regrets exprimés par les personnes empêchées d'assister à la conférence de la veille et très grande est la gratitude du Comité girondin qui a bénéficié du rapide passage à Bordeaux de la vaillante Secrétaire générale de l'U. F. S. F.

Les journaux locaux, *La Petite Gironde*, *La France du S.-O.* ont signalé la conférence et résumé avec éloges les discours.

Pour le Comité
La secrétaire
P. Forcany.

GROUPE DE MONTLUÇON

Le Groupe montluçonnais de l'Union françaises du Suffrage de la Femme, vient de former son bureau. Le Comité (16 membres) dont plusieurs s'étaient fait excuser, s'est réuni vendredi dernier, 16 courant, salle des Commissions, à l'Hôtel de Ville.

Les personnes suivantes ont été élues à l'unanimité.

Présidents d'honneur : M. Constans, maire de Montluçon, et Mme Constans ;

Présidente : Mme Monin, organisatrice du Groupe ;

Vice-président : M. Montusès (journaliste), Président du Groupe montluçonnais des « Droits de l'Homme ;

Secrétaire générale : Mme Hais (professeur) ;

Secrétaire-adjointe : Mlle Dutriévoz (professeur) ;

Trésorière : Mlle Mottot (employée de commerce).

Le règlement lu en séance a été approuvé par tous.

La secrétaire
G. Hais.

GROUPE DE NIORT

Mme Brunschvicg a fait le mardi 20 janvier, à Niort, une conférence sur « l'Action sociale des Femmes ». La conférence était présidée par M. Cibiel, maire de Niort, et sous le patronage de la Ligue des Droits de l'Homme.

Malgré le froid, la salle était pleine et pour la première fois, les Niortais ont entendu les revendications d'un féminisme qui veut et qui sait être à la fois généreux et pratique. Mme Brunschvicg a montré qu'à notre époque, les femmes ont un devoir social qui dépasse le cadre de la famille ; un immense champ d'activité leur est ouvert — beaucoup d'entre elles déjà sont à l'œuvre ; les autres ne doivent pas avoir peur de se mettre en avant. Sans doute, la femme ne pourra remplir tous ses devoirs que lorsqu'elle aura tous ses droits. — Mais, en attendant d'obtenir ses droits légitimes, elle doit montrer qu'elle a conscience de ses devoirs sociaux, qu'elle peut agir utilement dans une collectivité et travailler à côté de l'homme dans la lutte contre la misère, la souffrance, l'iniquité.

Un groupe de l'U. F. S. F. peut être, dans une ville, dans une région, ce centre d'activité qui réunit les bonnes volontés éparses, suscite des initiatives, contribue à la seule, à la véritable éducation sociale des femmes, l'éducation par les actes et par l'exemple.

Le résultat de la conférence de Mme Brunschvicg fut la formation immédiate d'un groupe de l'U. F. S. F. ; n'est-ce pas le meilleur témoignage rendu à la valeur de la conférencière ?

Une cinquantaine d'adhésions furent recueillies, à l'issue de la conférence — et un comité fut composé où entrèrent : Mlle *Landais*, directrice de l'École normale d'Institutrices, Mlle *Quior*, professeur au Lycée, Mlle *Verceaud*, professeur à l'École normale, Mme *Charignoux*, pharmacienne, Mlle *Eteu*, institutrice, Mme *Mathé*, institutrice, Mlle *Defaye*, M. le Dr *Corbin*, M. et Mme *Waltz*, Mlle *Labarre*, Mlle *Appert*, professeurs, M. *Coynault*.

ALLEMAGNE

La Chambre de Bavière a adopté à grosse majorité une loi qui confère le droit de vote aux femmes en matière commerciale. Un point intéressant et qui est, comme le dit la *Zeitschrift für Frauenstimmrecht*, un signe de temps meilleurs est que cette mesure a été appuyée non seulement par les socialistes, mais encore par plusieurs membres du centre.

Une pétition présentée à la Chambre de Prusse en faveur du suffrage politique des femmes n'a pas eu le même succès.

SUISSE

Une loi votée en 1910 à Genève accordait aux femmes l'électorat et l'éligibilité dans les tribunaux de prud'hommes. Cette loi n'a jamais été appliquée et depuis l'opposition contre elle a tellement grandi qu'on parle de la soumettre à nouveau aux électeurs. L'Association pour le suffrage féminin, par une section spéciale, a décidé d'envoyer une pétition au Grand Conseil pour le maintien de la loi, et entreprend dès maintenant une propagande active auprès des électeurs.

BOHÊME

Un grand meeting, organisé par les sociétés féministes s'est tenu à Prague en novembre dernier, pour protester contre la dissolution de la Diète. Parmi les propositions approuvées, nous relevons celle-ci : « Tous les partis politiques sont priés de nommer des femmes candidates à la Diète. Celles-ci devront collaborer à la nouvelle loi électorale afin que la réforme ne puisse être accomplie sans les femmes ou contre elles ». Une ligue s'est constituée séance tenante pour le suffrage universel et l'égalité des sexes.

HOLLANDE

Une femme qui a passé ses examens de Docteur en théologie demanda l'autorisation de prêcher dans une église. On la lui refusa parce que les devoirs du pasteur sont trop fatigants pour une femme Qu'en penseriez-vous, ouvrières de fabrique, blanchisseuses, voire institutrices ? » Ce sont toujours, dit *Jus Suffragii*, les positions avantageuses et honorifiques que les hommes réservent aux hommes ».

La nouvelle loi qui interdit aux femmes le travail de nuit, chassera la femme des services des postes, télégraphes et téléphones. La question de l'utilité de cette loi est très discutée dans les milieux féministes et aussi dans le grand public. Il est malheureux que les femmes n'aient aucune voix dans la délibération de lois qui les touchent si directement.

Mme Aletta Jacobs écrit à *Jus Suffragii* que la résolution suivante a été votée à la réunion annuelle de la Société pour le suffrage des femmes de Rotterdam (20 et 21 décembre) :

Comme notre premier ministre a déclaré en plein Parlement qu'il suivrait la volonté du peuple et non celle des partis, nous ferons circuler une pétition pour réunir au moins 100 000 signatures demandant l'égalité constitutionnelle et politique des hommes et dss femmes. Nous organiserons partout des meetings publics et nous tâcherons de convertir à nos idées les hommes politiques qui ne nous seraient pas favorables.

A. B.

Chronique des Œuvres et Institutions

Mutualité maternelle de Montluçon.

Cette Mutualité, qui a été approuvée, il n'y a que quelques mois, par le Gouvernement (le 17 octobre 1913), compte actuellement 170 membres honoraires.

Son Comité, qui est formé par des dames prises parmi l'élite de la société montluçonnaise, comprend aussi deux hommes dévoués : l'un le Dr Bussière, médecin de l'hygiène ; l'autre le Dr Jarrige, médecin de l'Assistance publique, qui ne cessent de prodiguer à l'œuvre leurs bons conseils.

Les dames du Comité et les dames patronnesses sont d'un dévouement sans égal ; l'émulation est grande parmi elles. Pour ses débuts et aussi pour ses étrennes, la Mutualité a eu, fin décembre et 1er janvier, deux beaux garçons et une mignonne fillette.

Mmes Chaumeil et Fournier, l'une vice-présidente et l'autre trésorière, n'ont pas hésité à aller de suite visiter notre première accouchée, par une rafale épouvantable de neige et de vent, et lui porter le premier secours. Les courses sont longues en notre pays si étendu et sans moyens de transport !

La deuxième accouchée a été visitée et secourue par Mmes Gouvernaire, vice-présidente, et Lefèvre, membre du Conseil d'administration, à 2 kilomètres de Montluçon et par le froid considérable et tout exceptionnel qui dure depuis un mois.

Enfin la jeune fillette fut pour ainsi dire reçue, et en tous cas fêtée par Mmes Mayer, secrétaire générale, et Jarrige, membre du Conseil d'administration avec un entrain et un dévouement qui sont tout à leur honneur.

Ce sont là de beaux et fructueux exemples ; ils donnent confiance dans la sincérité et l'utilité de l'œuvre et, d'autre part, de nombreuses dames patronnesses, piquées d'amour-propre, attendent avec impatience l'occasion prochaine de mettre leurs sentiments de générosité, de dévouement et de cœur excellent, à la disposition des pauvres femmes qui souffrent et qui ont tant besoin, en dehors du secours pécuniaire, de consolations et de réconfort moral.

Ce sont là de belles et bonnes françaises, au cœur généreux, sans autre recherche de récompense que celle de pouvoir se dire à soi, ou entre soi, qu'elles ont fait sans éclat beaucoup de bien.

Leurs actions feront faire un grand et décisif pas à cette évolution merveilleuse qui, sans bruit, sans heurt, rapprochera, dans un bel élan de mutualité, les privilégiés de la nature des pauvres infortunées dont le nombre est toujours trop grand.

C'est une bonne action sociale, au premier chef, nationale sans aucun doute.

C'est aussi un exemple à répandre : c'est ce que j'ai voulu faire, quitte à encourir les reproches que ne manqueront pas de m'adresser, je m'y attends, ces bonnes « travailleuses » dont l'extrême modestie va s'effaroucher.

La Présidente.

Conseil National des Femmes françaises. Section du Travail. Ligue française d'éducation morale.

Vendredi 6 février, à 20 h. 1/2, Hôtel des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, Grand Meeting organisé par ces deux associations, sous la présidence de Mme Jules Siegfried sur le travail à domicile et les salaires de famine (Minimum légal de salaire). Voici l'appel adressé à ce sujet :

Environ 2 000 000 de travailleurs et sur ce nombre près de 1 200 000 femmes en France s'exténuent en fournissant à domicile des journées de travail de 15 heures et plus pour des salaires de famine.

Les gains journaliers de 0 fr. 90 à 1 fr. 25 sont de règle à Paris. En province, ils s'abaissent trop souvent à des taux bien inférieurs.

Encore y a-t-il de longs jours de chômage.

Nombreuses sont celles de ces ouvrières qui seules, veuves, abandonnées, souvent chargées de famille, ne peuvent pas compter sur d'autres salaires que le leur.

Travailleuses à domicile, sortez de votre isolement, groupez-vous, organisez-vous pour la défense de vos intérêts.

Femmes privilégiées, que l'aisance où vous vivez ne vous fasse pas oublier celles qui, pour vous parer, prolongent dans une mansarde des veillées épuisantes, sans être même rémunératrices.

Mères, la misère des taudis menace vos enfants. La friandise qu'ils convoitent, le jouet qu'on leur offre, le joli costume dont vous rêvez de les revêtir, a bien souvent séjourné sur le lit d'agonie d'un petit contagieux.

Il n'y a pas seulement un devoir de justice élémentaire à remplir, un acte de morale collective à réaliser, il y a aussi un patrimoine national à sauvegarder, la misère engendrant la dégénérescence physique et morale avec toutes ses conséquences et constituant une menace certaine pour l'avenir d'un pays.

Un projet de loi, tendant à porter remède aux misères du travail à domicile, a été voté par la Chambre à l'unanimité ; il est actuellement déposé au Sénat ; si limitée que soit la réforme, elle marque un progrès indéniable.

Que tous ceux qui ont le souci de leur devoir social, manifestent leur désir de voir aboutir sans retard cette réforme en assistant nombreux à notre meeting.

Orateurs inscrits : M. A. Berthod, député, rapporteur du projet de Loi ; Mlle Jeanne Bouvier, ouvrière syndiquée, ancien membre du Conseil supérieur du Travail ; Mme Louise Compain ; M. Louis Marin, député ; M. le Dr E. Rist, médecin des hôpitaux ; M. Marcel Sembat, député ; M. l'abbé J. Viollet ; M. le Pasteur G. Wagner, vice-président de la Ligue Française d'Education morale.

Projections lumineuses sur les Misères du Travail à Domicile, commentées par Mme Duchêne, secrétaire de l'Office Français du Travail à Domicile.

Les organisations pacifistes et le féminisme.

Le féminisme fait chaque jour des progrès, chaque jour il s'impose davantage à la réflexion des esprits impartiaux aussi bien chez ceux qui dirigent que dans la masse, et comme toute cause juste porte en elle-même une force invincible et une inlassable patience, le féminisme est certain de triompher un jour et d'obtenir la réalisation de ses légitimes revendications.

Mais en attendant il y a déjà nombre de groupements dont le programme n'est pas le féminisme, dont le but n'est pas le droit des femmes, et qui cependant sont très favorables à ce droit et aux femmes. Parmi ces groupements, en bonne place, nous inscrirons les organisations pacifistes. Le milieu pacifiste est un terrain d'élection pour le féminisme ; les hommes qui le constituent, appellent l'aide courageuse des femmes qui n'accourent pas assez nombreuses. Combien de fois ai-je entendu nos amis pacifistes dire que si les femmes le voulaient, c'est la paix qui régnerait dans le monde. N'est-ce pas reconnaître que les femmes feront beaucoup si on leur en laisse les moyens ? Et c'est là que Pacifisme et Féminisme se rencontrent. Partout où la propagande féministe atteint, qu'elle inscrive parmi les bienfaits que le suffrage féminin nous apportera, le triomphe du pacifisme et de l'arbitrage permanent et obligatoire. Chaque fois qu'une Pacifiste se fait entendre dans nos groupements pacifistes mixtes, c'est pour rappeler aux hommes que, s'ils comptent beaucoup sur nous pour la victoire, nous ne pourrons leur apporter une aide complètement efficace que si, au point de vue civil et politique, nous ne sommes plus traitées en mineures ou en incapables.

Hier encore, c'est ce que notre amie Marie Bonnevial répétait à un déjeuner de Pacifistes qui fêtaient le sénateur belge Lafontaine, lauréat du prix Nobel de la Paix pour cette année, ardent et actif propagandiste. Après Ferdinand Buisson, après Lafontaine, après Charles Richet, Marie Bonnevial parla et elle nous dit tout l'espoir qu'elle mettait pour le bonheur et la paix du monde, sur le couple futur, le couple d'associés ou d'amis, où l'homme et la femme, ayant des devoirs différents mais équivalents, auront aussi des droits égaux.

Thérèse Casevitz-Rouff.

Avis aux Lecteurs

DEMANDES D'EXEMPLAIRES

Les numéros de *La Française* de l'année 1913, non épuisés, seront adressés au prix habituel jusqu'à fin février 1914.

A partir de cette date ils vaudront 1 franc, comme ceux des années précédentes.

ON NOUS ÉCRIT

La « Déléguée cantonale »

Je constate avec satisfaction, le mouvement propagé par quelques féministes depuis la récente circulaire ministérielle, relative à la nomination des femmes, comme « déléguées cantonales. J'aimerais à exposer quelques réflexions sur ce sujet : je puis en parler avec connaissance. — Si à l'école le délégué cantonal a été jugé nécessaire, c'est que maîtres ou maîtresses, directeurs ou directrices, n'ont pas le temps pour remplir le but assigné à celui-ci, et aussi, un peu à cause de leur incompétence ; ceci dit sans vouloir éveiller leur susceptibilité, et seulement, parce que les longues et absorbantes études, nécessaires pour arriver à leur nomination, les ont souvent empêchés de voir et d'étudier tant de détails, d'ordre moral, psychologique, économique et ménager, tout à fait impossibles à approfondir dans leur programme déjà si chargé.

Le rôle rempli jusqu'à présent par le « délégué cantonal » a été, à peu d'exceptions près, tout à fait au-dessous de sa tâche. La plupart du temps, il était pris au petit bonheur ; parmi des amis politiques ou en remerciements de petits services, bien placé pour recevoir un jour les palmes ! Voilà ce qu'il faut dire : « le délégué cantonal n'avait pas toujonrs la vocation ». C'est ici où se logent mes craintes ! — puisque nous avons l'insigne honneur d'être appelées à cette tâche ou plutôt cette mission, il faudrait que nous y apportions presque toutes les perfections, et que nous évitions les erreurs de nomination.

— « Une déléguée cantonale » devra être intelligente, aimer et connaître les enfants, c'est-à-dire autant que possible être mère ; être, ceci est nécessaire, une bonne femme d'intérieur et avoir des connaissances d'hygiène très sûres ; d'esprit large afin de comprendre et d'adapter ses conseils à toutes situations, et surtout ne pas craindre de prodiguer son temps, en donnant elle même les meilleurs exemples, et surtout avoir « la vocation ». Des femmes remplissant ces conditions ne sont pas rares, j'en convieus ; mais faut-il encore les reconnaître et ne pas croire les trouver à grand renfort de diplômes.

Les femmes remplissant ces conditions seront supérieures aux meilleurs « délégués cantonaux hommes », et feront dans les écoles, les crèches, les hôpitaux une besogne économique et altruiste qui portera ses fruits sur la génération actuelle.

Pour les écoles, on reproche actuellement au délégué cantonal, d'arriver en cours de leçons et de ne pouvoir faire aucune besogne utile, risquant d'interrompre et de retarder le programme, ceci a son importance.

— Pourquoi, la « déléguée cantonale » ayant à faire une petite leçon économique antialcoolique, ou morale ; rendue agréable par quelques citations, pourquoi dis-je n'arriverait-elle pas à 4 heures à la fin des cours ; les enfants restant à l'école de garde (qui en ont le plus besoin), ne seraient pas retardés et les autres en une demi-heure risqueraient de beaucoup s'améliorer.

La « déléguée cantonale utiliserait les autres heures de la journée pour d'autres établissements de son ressort, faisant ainsi une Mission humanitaire et profitable, envers une génération en marche et envers ses semblables.

Janalary.

Expositions ouvertes

Musée des Arts décoratifs, exposition de M. Giraldon.

Musée Galliéra, 13e exposition d'art appliqué.

Grand Palais, Salon d'hiver.

Galerie des Artistes modernes, 19, rue Caumartin, exposition de la Peinture à l'eau, jusqu'au 14 février.

Galerie Bernheim, 25, boulevard de la Madeleine, exposition Jacques Emile Blanche, du 2 au 14 février.

Galerie La Boétie, 64 *bis*, rue la Boétie, 2e Salon des artistes animaliers, jusqu'au 13 février.

Galerie Devambez, 43, boulevard Malesherbes, exposition de la Société moderne du 3 au 23 février.

Galerie Druet, 20, rue Royale, exposition Raoul de Mathan, du 26 janvier au 7 février.

Galerie Louis-le-Grand, 32, rue Louis-le-Grand. Première exposition (Degas, Toulouse-Lautrec, Renoir, Cézanne, Monet, etc.), jusqu'au 20 février.

Galerie Georges Petit, 8, rue de Sèze, exposition des Aquarellistes français jusqu'au 10 février.

Galerie Richebourg, 19, place de la Madeleine, exposition de tableaux et objets d'art.

Cercle de la Librairie, 117, boulevard Saint-Germain, exposition des Imagiers Modernes, comprenant une exposition rétrospective des œuvres gravées sur bois de Gustave Doré et de Daniel Vierge.

LE THEATRE

Théâtre du Vieux-Colombier. — *L'Echange*, pièce en 3 actes de M. Paul Claudel.

Je suis venue à cette représentation sans l'enthousiasme préventif de la jeune école. Je n'avais point lu *l'Echange*, publié, il y a treize ans, par le *Mercure de France*, et le peu que je connaissais de M. Paul Claudel m'avait laissée dans une grande incertitude sur son talent. Entre autres impressions, je m'étais, je l'avoue, sentie un peu agacée par sa prétention d'écrire en vers, tandis qu'il ne fait que découper en lignes inégales, selon leur rythme, les phrases que l'on appelle communément de la prose. Par bonheur, ce petit manège ne se distingue pas à la scène où l'on ne voit point les lignes sur les lèvres des acteurs et où l'on entend quelque chose de plus que des vers : de vraie, de grande poésie, dans une prose souvent superbe.

L'Echange m'a enchantée par ses beautés d'expression, sa riche et ardente vie spirituelle. Peut-être y ai-je vu plus que son auteur n'y a mis sciemment, d'après ce qu'il a écrit lui-même de ses intentions. Mais c'est le fait des œuvres vraiment humaines lorsqu'elles ont une idée pour point de départ. Elles dépassent cette idée en évoquant toutes celles qui s'y peuvent rattacher.

M. Paul Claudel professe qu'un drame, outre l'anecdote qu'il raconte, doit *vouloir dire quelque chose de général*. Ce que veut exprimer *l'Echange* c'est, selon l'auteur, l'âme avide et instable du poète, toujours partagée entre le désir de nouveaux horizons et le regret de ceux qu'il a quittés, entre le besoin de la fantaisie et celui de l'ordre. Et il nous montre en effet un jeune homme qui a fui son pays, y est revenu, voudrait être ailleurs ; qui s'est marié, brûle d'être libre, se libère, et ne sait plus ensuite s'il veut partir ou rester.

Mais je préfère raconter toute l'histoire et l'on verra ce qu'elle contient encore.

Louis Laine a épousé Marthe. Il est rêveur, inquiet, impulsif ; il s'est évadé de la maison paternelle après avoir volé son père ; il a couru le monde. Marthe est une villageoise qui n'avait jamais vu que son clocher. Elle a aimé Louis et l'a suivi, sans se retourner, où il lui a plu de la conduire. Ils sont en Amérique, dans un gîte de hasard, mariés depuis six mois. Ils n'ont plus d'argent. Louis se promène, se baigne dans la mer, fréquente le riche couple Thomas Pollock. Marthe peine au ménage. Elle est dans sa grandeur et sa faiblesse, l'épouse de la tradition, l'amoureuse soumise, la servante du foyer qui attend de l'homme sa tâche et sa subsistance. Elle se désole de l'inconstance du maître qu'elle s'est donné et qu'elle adore. Et lui se fatigue de la passive et positive compagne qu'il appelle Douce-amère : douce par la sûreté de sa tendresse, amère par la responsabilité qu'elle inspire et que les enfants souhaités par elle alourdiront. Et il se laisse distraire et reposer d'elle par la folle Lechy Pollock.

Car Thomas Pollock, génial brasseur d'affaires, est aussi mal assorti en mariage que Louis lui-même. Il est, lui, le mâle idéal si j'ose dire, productif et dominateur. Passionné par la conquête de la fortune, il n'a rien donné de lui aux intimités et ne leur a demandé que des distractions. Il a quelque part une grande fille dont il a oublié le prénom ; il a épousé sans y prendre garde Lechy, actrice affolée d'orgueil et de désordre, pauvre fille, peut-être, qui, elle aussi rêva, que le rêve a perdue et qui s'étourdit et se venge. Lechy fascine par le mirage de la liberté et de la gloire le chimérique esprit, le faible courage de Louis Laine. Marthe est trahie. Thomas intervient pour qu'elle soit quittée. Il a regardé Marthe ; il a reconnu en elle la compagne prédestinée des hommes tels que lui, il l'attaque et la sent invincible. Mais un Thomas Pollock a toujours ce qu'il veut. Marthe préfère la pauvreté de Louis à la fortune de Pollock, mais Louis préférera l'argent de Pollock à Marthe. Et Thomas met aux mains du mari, à demi-inconscient, le prix qui lui laissera l'épouse divorcée. Thomas, naturellement, n'est point embarrassé pour divorcer lui-même. L'échange logique est dès lors assuré, l'erreur des circonstances sera réparée ; les deux sages vivront en paix, et les fous s'en iront ensemble. Comment cela se fera-t-il ? Qu'en adviendra-t-il ? Nous sommes à la fin du premier acte et les deux autres nous le diront, pensons-nous.

Les caractères sont si sobrement et fortement marqués dans ce premier acte, la situation étrangement scabreuse est enveloppée d'une telle poésie par l'idée qui la commande, elle est exposée avec un tact si sûr, elle est d'une si originale invention, et si théâtrale, que l'effet a été considérable.

Les actes qui suivent ne tiennent pas, au point de vue dramatique, les promesses du premier. On ne saurait dire qu'ils le recommencent, mais ils piétinent longuement dans une situation dont nous savons déjà tout. Louis essaie de faire accepter par Marthe la désertion qu'il médite ; il lui laisse entrevoir les compensations qu'elle trouverait auprès de Thomas ; et tandis qu'elle se révolte, le conjure et l'émeut, Lechy survient qui cyniquement le lui dispute, le lui arrache, dicte au mari les paroles de reniement qu'il prononce en face de l'épouse.

Mais Lechy n'est point sûre de sa conquête. Et pour prévenir une reprise de sa rivale, elle lui jure qu'elle tuera Louis s'il ne la suit point. Aussi Marthe repousse-t elle ensuite son mari qui semble vouloir lui revenir. Et Lechy après une scène infernale d'ivresse, après avoir mis le feu à la maison de Thomas et consommé ainsi sa ruine, assassine-t-elle Louis Laine qui s'enfuyait seul. La dernière scène est grandiose.

Thomas est revenu, respectueux et délicat, chercher le pardon de Marthe. Devant le cadavre de Laine, devant le corps de Lechy ivre-morte, Marthe tellement blessée par l'amour de Louis, qu'elle n'a plus de larmes pour sa mort, médite auprès de Thomas : « Croyez-vous, dit-elle, que la vie nous soit donnée pour la gaspiller ainsi » ? Et Thomas après un silence implore : « Voulez-vous me donner la main ? » Marthe obéit au maître que, obscurément, elle accepte. Remarquez que la ruine de Thomas ôte à cette soumission tout ce qu'elle aurait de déplaisant. L'homme énergique remontera vers la fortune, encouragé par une loyale et apaisante compagne.

Au delà de l'intention déclarée de l'auteur qui n'a voulu, nous l'avons dit, que peindre les nostalgies de l'exil, chez Marthe, et les conflits d'une âme de poète, ne trouvez-vous pas dans cette réunion du couple raisonnable par dessus la destruction des amoureux du rêve et de la beauté, funestes à eux-mêmes et aux autres, le vrai sens de l'œuvre, le puissant et cruel symbole qu'elle tire de l'inhumaine réalité ?

Mais n'y trouve-t-on point aussi l'ordre de rechercher les moyens par lesquels seraient conjurées la malfaisance et la perte des chercheurs d'idéal ? Ce n'est point la fatalité qui les condamne ; c'est l'incompréhension d'un monde organisé contre toutes les faiblesses. Supposez que Marthe pratique et vaillante eût conçu, dans sa destinée d'épouse, le devoir de n'être point une charge au mari de son choix, et d'alimenter, pour sa part, le foyer, au lieu de se borner à le tenir propre ; le devoir de guider le faible et, peut-être, génial époux, au lieu de s'agenouiller devant lui. Supposez que Lechy, qui est née artiste ait trouvé normalement ouvertes les voies de sa vocation, au lieu d'y aller, comme on devine qu'elle l'a dû faire, par les honteux chemins réservés à la femme pauvre. Que de douleurs seront évitées, que de biens seront sauvés le jour où la société aura renoncé à affaiblir la femme, afin qu'elle ne soit rien que la récompense des forts ; le jour où il lui sera permis d'être aussi, quand il le faudra, le soutien des faibles qui ne se sont souvent pas les moins noblement utiles.

J'ai dit le défaut des deux derniers actes, d'où se dégage cette morale souveraine. Elle est une de leurs beautés. Ils en ont de saisissantes dans leur expression. Et j'imagine qu'il suffirait de peu de chose pour leur rendre toute leur valeur théâtrale. M. Claudel dit n'avoir jamais senti le besoin de retoucher l'*Echange* ? Pensera-t-il de même après l'avoir vu jouer. A mon sens l'intérêt et la logique de la pièce voudraient que la magnifique scène entre les deux maris qui termine le premier acte fût reportée à la fin du second. Je suis bien loin d'être d'accord avec certains spectateurs qui estimaient à la sortie que de pareilles œuvres ne sont bonnes que pour le livre. L'*Echange*, malgré le défaut signalé, et malgré la sobriété de l'action tient intensément la scène. Les sentiments qui s'y expriment sont si nombreux, ils luttent entre eux avec de si rapides chocs et de si vifs revirements que l'œuvre vit d'un mouvement puissant soutenu par un style dont l'éclat nuit parfois cependant à la netteté de la pensée.

M. Cepeau interprète magistralement Pollock et Mme Marie Kalf, a le mérite supérieur d'exprimer l'âme même de son personnage, mérite fait d'intelligence d'émotion, de finesse.

J'ai moins aimé M. Dullin dans Louis que dans ses autres rôles. Il n'a point la légèreté qu'il faudrait à ce grand enfant de vingt ans, charmant et fougueux. Mais comme il en rend l'inquiétude et la sensibilité ! Mme Louise Marion porte vaillamment le rôle terrible de Lechy.

Jane Mimo.

UN CONSEIL

Adressez-vous à nos
Maisons recommandées
et, vous serez traitées mieux que partout ailleurs, en vous présentant sous les auspices de
La Française

Voir à la 4e page nos
Maisons Recommandées

Théâtre du Vieux Colombier

21, r. du Vieux-Colombier – Paris

Programme du 30 Janvier au 6 Février
Bureau : 8 h. 1/4. Rideau : 8 h. 3/4.

Vendredi 30. — *L'Echange*, de Paul Claudel.
Samedi 31. — *L'Amour médecin*, *Barberine*, *le Pain de ménage*.
Dimanche 1er février (matinée à 2 h. 1/2). — *L'Avare*, *la Jalousie du Barbouillé*.
Dimanche 1er février (soirée). — *L'Echange*.
Lundi 2. — *La Peur des coups*, *Barberine*, *le Pain de ménage*.
Mardi 3. — *L'Avare*, *la Jalousie du Barbouillé*.
Mercredi 4. — *L'Echange*.
Jeudi 5. — *La Peur des coups*, *Barberine*, *le Pain de ménage*.
Vendredi 6. — *L'Echange*.
Samedi 31 janvier (matinée de poésie, à 4 h. 1/2). — D'Aubigné, Mathurin Régnier, Malherbe et les tragiques pré-cornéliens.

La Presse et les Femmes

— Le *Matin* (5 décembre 1913) publie « Siméone » par Mlle V. Bouyer-Karr. Le numéro du 25 décembre donne un souvenir de « Noël » de Mme Marcelle Tinayre.

— Dans la *Liberté* (9 janvier), M. Pierre de Trévières publie « Intérieurs Modernes ». Les Françaises, dit-il, aiment leur foyer et le décorent avec un goût charmant. De graves philosophes prétendent qu'elles ne pratiquent point la recherche d'un intérieur paisible et quiet, ils ajoutent qu'elles ont dû aller chercher en Angleterre le mot *home* pour dépeindre les joies sereines du foyer. Si les Parisiennes ont adopté ce mot, c'est par un « snobisme ingénu ». La *Liberté* publie en feuilleton « Autour du Drapeau », par Mme Delorme Jules Simon.

— L'*Intransigeant* (14 janvier) donne « Mme Sarah Bernhardt aura le ruban rouge », par M. Maurice Montabré qui « interviewa » M. Guinard, membre du Conseil de l'Ordre.

— Le *Saint-Quentinois* donne un compte-rendu de l'Assemblée générale de la Mutualité maternelle, civile et militaire, de Saint-Quentin. On y trouve l'intéressant Rapport de Mme Bérot-Berger, et la mise au point de la loi de Protection de la maternité indemnisée des femmes salariées.

— Continuant dans la *Revue* la publication de ses Souvenirs sur la Cour de Berlin, la princesse Radziwill trace le portrait de Guillaume II.

— Dans la *Revue des Français*, Mme Jehan d'Ivray donne « l'Egypte au temps de Bonaparte ».

— Mlle Lya Berger publie dans la *Renaissance Contemporaine* (10 janvier), « La Prescience sentimentale ». Ce numéro donne « Débuts d'artistes », par Mmes Berthe Bady et Yvette Guilbert.

— Dans le *Magasin Pittoresque*, Mme Marylie Markovitch publie « L'Eglise de Brioude et la légende de saint Julien ».

— Mme Myriam Thélen donne dans la *Semaine Littéraire*, « En Herzégovine » et « Une moderne Légende dorée ».

— Le *Mois pittoresque* publie « La Légende de sainte Sidonie et de sainte Nina » par Mme Marylie Markovitch.

— Mme Marguerite Regnaud donne, dans le *Petit Echo de la Mode*, « Une Destinée ».

— Dans la *Revue Septentrionale* Mme Sabine Mancel publie « Testament ».

— Mme Louise Faure-Favier donne, dans les *Marges*, un portrait de Mlle Marie Laurencin : « C'est très exactement, dit-elle, le profil de la duchesse d'Este, avec les yeux gaîment retroussés de Marguerite de Navarre ».

— Dans les *Travailleuses* (janvier) Mme Anna Maze publie un poème inédit « Mutualité Maternelle ».

— La *Gazette de Francfort* rapporte que le général commandant le corps d'armée de Budapest édicte des lois somptuaires pour les femmes d'officiers. Après leur avoir interdit de donner le bras à leur mari dans la rue, il les somme de renoncer lorsqu'elles vont au bal du cercle militaire « aux exagérations des toilettes ultra-modernes, telles que les jupes fendues » :

M. de M.

Maisons Recommandées

ALIMENTATION POUR RÉGIME DIÉTÉTIQUE

FARINEUX MALTÉS et DIASTASÉS
pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards
PATES ALIMENTAIRES
Maison **MIGNON-PARIANI**. — Fondée en 1883
5, rue de l'Arcade, Paris, Madeleine
Téléph. : 303-04
SPÉCIALITÉS des MORILLES des GOURMETS et CHAMPIGNONS de toutes provenances.
Comestibles étrangers
Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIÈRES FANTA non alcoolisées
Bière Spéciale pour **Nourrices**
Bière de Table
Bière Fine pour **Soirées**
6, rue Guyot (Paris). — Téléph. : 513-82

BOULANGERIE DE LUXE

Boulangerie de luxe. — Maison **ROBERT DURAND**, 3, rue de la Michodière, (Paris). — Téléph : 229-80.
BISCOTTES du HELDER
SI vous aimez l'inédit,
vous êtes gourmet,
vous avez des invités.
Demander les Marocains à la crème Algésiras Nouveau et délicieux dessert.
Pour Paris, à partir de 2 boîtes : 3 fr. 60.
Pour la province, pour 6 boîtes, franco contre mandat de 12 fr. 50.

HORS-D'ŒUVRES

Maison **J. PATIN** (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.
Cafés — Thés — Maté.
Cent variétés de Hors-d'Œuvres.
Livraisons Paris. — Expéditions en Province.

LINGERIE (EN GROS)

Commission. Exportation, chemises, pantalons, soutiens-gorge, cache-corsets, cols et parures, jabots, rabats, fantaisies pour dames. Haute Nouveauté.
JEANNE BOYER, 55, Rue Montmartre. — Vente au détail aux lectrices de *La Française*.

INSTITUTIONS

Pensionnat de Mlle BOULLIER, Institution Sévigné. — Pension, demi-pension, externat.
Bonne éducation. — Préparation consciencieuse au certificat d'études, au brevet élémentaire, au brevet supérieur et au baccalauréat. Nombreux succès à tous les examens. Enseignement ménager. Cours de sténographie. Saine exposition, grand jardin. Très bon air. — Prix modérés.

UN BON HOTEL MOYEN A NICE

Nous recommandons tout particulièrement l'Hôtel Suisse, situé boulevard du Midi, au bord de la mer, et pourvu d'un beau jardin au flanc de la colline. La table est excellente, la tenue de la maison parfaite. — On peut s'y présenter ou écrire de la part de *La Française*.

N'ATTENDEZ PAS QUE LE CLIENT VIENNE A VOUS ALLEZ A LUI PAR LA PUBLICITÉ

La gérante : JANE MISME.

PARIS — IMP. CH. SCHLAEBEN, 257, RUE SAINT-HONORÉ
ANDRÉ TOURNON, SUCC.

CHIFFRES ET DEMANDES DIVERSES

Nous prions les personnes qui nous écrivent au sujet de nos annonces, d'envoyer un timbre pour la réponse.

Prière pour les aucunes qui portent : s'adresser à « La Française », d'indiquer le numéro sur l'enveloppe.

Et nous demandons instamment qu'on nous envoie toujours les annonces toutes rédigées, en double exemplaire (n'écrire que sur un seul côté de la feuille.

A LOUER rez-de-chaussée meublé se composant de : anti-chambre, chambre à coucher, salle de bains, W. C., penderie gaz, électricité, chauffage à vapeur. Prix : 200 francs par mois. S'adresser au concierge, 45, rue Poncelet.

BONNE PENSION S'adresser Mme Darbelle, Villa Jusiane, avenue Germaine, Nice, Mont-Boron (Alpes-Maritimes, France). Le plus joli coin des environs de Nice. Vue unique. Mer et forêt de pins; grands balcons. Cure d'air, situation plein midi. Jouissance d'une jolie terrasse et d'un jardinet. — Eclairage à l'électricité, sonnerie électrique, gaz, eau pure. — Prix de la pension : 6 à 9 fr. par jour.

MASSAGE par une personne expérimentée. Recommandée par *La Française*. S'adresser 34, rue Raynouard, Paris (XVI[e]).

Préparation des Jeunes Filles
à tous les Baccalauréats
COURS & INTERNAT
Cours par Correspondance
INSTITUT FRANKLIN, 37, B[d] St-Michel

"LA FRANÇAISE"
SE VEND AU NUMÉRO
A Angoulême : Kiosque St-Pierre, près de de la Cathédrale.
Kiosque du Champ-de-Mars, rue de Périgueux.
A Lyon : Kiosque Tolozan.
Kiosque angle r. Pizay et r. de la République, côté Saône.
Chez Mme Doublier, 72, rue Garibaldi.
A Montpellier : chez M. Cellier, 12, Boulevard Victor-Hugo.
A Valence : M. Seigneuret.
A Villefranche (Rhône) : chez Mme Mertz, libraire, 90, rue Nationale.

Les *Thés Kitai* sont certifiés d'origine.
Les *Thés Kitai* bus chez Paillard, Potel et Chabot, Ritz, etc., sont uniques.
Thés Kitai depuis 4 et 5 francs la livre.
Thés Kitai, 54, rue de Chateaudun, Paris.
Par faveur spéciale, il sera fait 5 0/0 sur les thés, à partir de 5 francs, pour les abonnés de *La Française*.

"PALACE" (CIRQUE DE PARIS), 18, avenue de la Motte-Picquet. Téléphone Saxe 31-90. — Partie Cinéma et partie Attractions inédites. — Représentations tous les jours, en soirées, à 8 h. 3/4; les jeudis, dimanches et fêtes, matinées à 2 h. 3/4. — Location sans augmentation de prix.

DEMANDES D'EXEMPLAIRES

Les demandes d'exemplaires doivent toujours être accompagnées de leur montant en timbres-poste français ou *internationaux*, ou mandat-carte à raison de 0 fr. 10 l'exemplaire pour la France et 0 fr. 15 pour l'étranger.

Les demandes qui ne rempliraient pas ces conditions ne seront pas exécutées.

CHEMIN DE FER DU NORD

PARIS-NORD A LONDRES

(viâ Calais ou Boulogne)
Voie la plus rapide: trajet en 6 h. 45
Traversée maritime la plus courte: 1 heure.
Six services rapides dans chaque sens.

Services rapides entre Paris, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, le Danemark, la Suède et la Norvège :

Pour:		Trajet en :
Bruxelles	6 express	3 h. 55
La Haye	3 express	7 h. 30
Amsterdam	3 express	8 h. 30
Francfort-s.-Mein	5 express	12 h.
Cologne	6 express	7 h. 29
Hambourg	4 express	15 h. 19
Berlin	5 express	15 h. 31
St-Pétesbourg	2 express	49 ou 42 h.
Moscou	1 express	60 ou 52 h.
Copenhague	2 express	26 h.
Stockolm	2 express	42 h.
Christiania	2 express	48 h.

CONSULTER LES HORAIRES

Voyages circulaires à prix réduits en France et à l'Etranger

Avec itinéraire tracé au gré des voyageurs. A effectuer sur les divers grands réseaux français et les principaux réseaux étrangers. Validité 60 à 120 jours, suivant la distance parcourue. Arrêts facultatifs.

Ce texte annule et remplace tous les précédents (octobre 1913).

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Excursions organisées avec le concours de l'Agence Lubin :

1° *Sports d'hiver en Dauphiné et en Savoie.* — Départ de Paris les 31 janvier, 14 et 28 février 1914. Durée : 12 jours. Prix en 1re classe, au départ de Paris : 475 fr.

2° *Bords de la Méditerranée. Carnaval de Nice.* — Départ de Paris, le 18 février 1914. Durée : 12 jours. Prix en 1re classe, au départ de Paris : 420 francs.

3° *Italie et Carnaval de Nice.* — Départ de Paris, le 26 janvier 1914. Durée : 32 jours. Prix en 1re classe, au départ de Paris : 1.170 fr. Départ de Paris, le 19 février 1914. Durée : 33 jours. Prix, en 1re classe : 1.190 francs.

4° *Italie.* — Départ de Paris, le 26 février 1914. Durée : 26 jours. Prix, en 1re classe, au départ de Paris : 1.035 francs.

5° *Tunisie et Sud Tunisien.* — Départs de Paris les 18 janvier, 15 février et 15 mars 1914. Durée : 27 jours Prix, en 1re classe, au départ de Paris : 1.080 francs.

6° *Tunisie et Algérie.* — Départs de Paris, les 1er février, 1er et 29 mars 1914. Durée : 33 jours. Prix en 1re classe, au départ de Paris : 1.440 francs.

7° *Tunisie, Sud Tunisien et Algérie.* — Départs de Paris les 18 janvier, 15 février et 15 mars 1914. Durée : 47 jours. Prix en 1re classe, au départ de Paris, 1.870 francs.

Les souscriptions et les demandes de prospectus contenant les itinéraires complets sont reçues aux bureaux de l'Agence Lubin, 36, boulevard Haussmann, à Paris.

VIII[e] Concours International de Ski du Club Alpin Français, à Briançon (1326 m.),
du 6 au 9 février 1914,

organisé sous la présidence d'honneur de M. le ministre de la Guerre et avec la participation des délégations militaires françaises et étrangères.

Communications rapides pour se rendre à Briançon et en revenir.

Billets d'aller et retour pour Briançon, à validité prolongée, au départ de Lyon, Valence, Grenoble, Chambéry et des gares situées dans un rayon de 200 kilomètres de Briançon.

Courses de Nice
Tir aux Pigeons de Monaco

Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes, à prix réduits, de Paris pour Cannes, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Menton, délivrés du 15 décembre 1913 jusqu'au 21 avril 1914.

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris); leur validité peut être prolongée, une ou de x fois, de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 0/0.

Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Paris à Nice :
1re classe : 182 fr. 60
2e classe : 131 fr. 50

La meilleure des machines à coudre est la célèbre
NEW-HOME
surnommée à juste titre
LA REINE DES MACHINES A COUDRE
HORS CONCOURS PARIS 1900

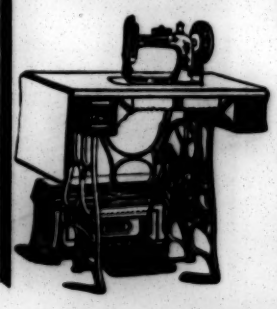

Nouvelles Machines à coudre américaines rotatives, oscillantes contrôle.
Les plus simples
Les plus robustes
DES AGENTS SÉRIEUX sont demandés dans toutes les régions où il y en a pas déjà.

Ecrire : **A. ROGALLE et Cie**
123 Rue de Reuilly — PARIS

La Caféolette Louis Forest
Qui a fait renaître le Délectable
CAFÉ au LAIT à l'ANCIENNE
Se trouve au Printemps, au Bon Marché, etc.
Elle donne son plein effet avec le **Café Cristal Torcellet**
18 Avenue de l'Opéra PARIS

TABLEAU DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Nous croyons utile à la propagande d'établir ici en permanence un tableau du féminisme organisé : ainsi chacun de nos numéros pourra être adressé par nos lecteurs et nos lectrices aux personnes qu'elles désirent renseigner. Et de même ceux que nous distribuons en spécimen porteront utilement la preuve que le féminisme n'est point seulement une doctrine mais un mouvement vaste et coordonné.

Nous indiquons exclusivement les sociétés dont le programme et l'esprit concordent avec la doctrine et la méthode d'action rationnelles universellement adoptées par le féminisme international. Il existe deux ou trois autres sociétés dissidentes.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES

Vaste groupement composé des Conseils nationaux des femmes de vingt-cinq pays. Fondé à Washington (Etats-Unis Amérique) en 1888. A pour but d'établir une communication constante entre les Associations de femmes de tous les pays et de leur fournir les occasions de se rencontrer et de délibérer sur les questions relatives au bien public et à la famille.

Tient tous les cinq ans un grand congrès général et, entre temps, deux conférences interquinquennales dans une capitale du nouveau ou de l'ancien monde. Esprit de neutralité politique et religieuse.

Présidente : Mme la comtesse d'Aberdeen, femme du vice-roi d'Irlande.

Secrétaire générale : Mrs. Ogilvie Gordon, 1, Rubislaw Terrace, Aberdeen, Ecosse.

ALLIANCE INTERNATIONALE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fédération des Unions nationales pour le suffrage des femmes de vingt-six pays, ayant pour but exclusif l'obtention des droits politiques pour les femmes. Fondée en 1904, à Berlin, sur l'initiative des Américaines. Tient un congrès général tous les deux ans dans une capitale d'Europe ou d'Amérique. Neutralité politique et religieuse. A pour organe mensuel le journal *Jus Suffragii* (abonnement annuel, 4 fr. 25 ; s'adresser à l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris).

Présidente : Mrs. Chapmann-Catt.

Siège social : 7, Adam Street, Adelphi Londres.

FÉDÉRATIONS FRANÇAISES

CONSEIL NATIONAL DES FEMMES FRANÇAISES
Fondé en 1901

A pour but de grouper en une vaste association toutes les sociétés s'occupant du sort de la femme et de l'enfant, et de faciliter leur travail en leur permettant de se mieux connaître et de s'aider mutuellement.

Secrétariat général : 1, avenue Malakoff

Sociétés affiliées. — Assistance par le travail, 7; Bienfaisance, 20; Cercles et foyers, 9; Coopération, 3; Education, 17; Emigration, 1; Féminisme, 9; Pacifisme, 1; Prévoyance, 6; Préservation, 12; Professionnelles, 7; Syndicats ouvriers, 8; Tempérance, 2. Total : 102.

Comité exécutif. — Présidente d'honneur : Mme Isabelle Bogelot. — Présidente : Mme Jules Siegfried. — Vice-Présidentes : Mlle Marie Bonnevial, Mme de Montaud, Alphen-Salvador, Gounouilhou. — Secrétaire générale : Mme Avril de Sainte-Croix. — Secrétaires : Mme Pichon-Landry, Brochard. — Membres du Comité : Mmes d'Abbadie d'Arrast, Jean Cruppi, Desprès, Ferdinand Dreyfus, D[r] Edward Pillet, Fievet, Jardin, Lucie Morin, Péronneau, Pégard, Edouard Petit, Siegfried de Coppel, de Sainte-Affrique, Paul de Schlumberger, Mme Duchêne.

Sections. — 1re Section d'Assistance : Présidente, Mme Eugénie Weil, 43, rue Blanche.
2e Section d'Hygiène : Présidente, Mme Alphen-Salvador, 9, rue Le Tasse.
3e Section d'Education : Présidente, Mme Kergomard.
4e Section de Législation : Présidente, Mme d'Abbadie d'Arrast, 32, rue Vaneau.
5e Section du Travail. — Présidente, Mme Duchêne, 10, quai Debilly.
6e Section du Suffrage : Présidente, Mlle Marie Bonevial, 127, avenue de Clichy.
7e Section des sciences, lettres et arts : Présidente, Mme Cruppi, 80, rue de l'Université.
8e Section de la Paix : Présidente, Mlle Toussaint.

Branches départementales. — Gironde : Mme Gounouilhou.
Indre-et-Loire : Mme Alphen-Salvador.
Seine-Inférieure : Le Havre : Mlle Jardin.
Rouen : Mlle Maillard.
Bulletin trimestriel : *L'Action féminine.*

UNION FRANÇAISE POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Société Nationale affiliée à l'Alliance Internationale pour le Suffrage des femmes.

L'U. F. S. F., fondée en 1909, a pour but d'obtenir pour les femmes, le suffrage au même titre qu'il est ou pourra être accordé aux hommes.

Comme première étape, l'U. F. S. F. demande l'électorat et l'éligibilité aux conseils municipaux.

Ses moyens d'action sont : la publication de brochures, les conférences et les réunions : la formation de groupes dans les différents arrondissements de Paris, et dans les différents centres de province.

L'U. F. S. F. agit en dehors de toute préoccupation politique ou religieuse, elle convie à son travail d'action et d'organisation toutes les personnes convaincues que la justice rendue aux femmes n'aura que d'heureux effets pour la prospérité matérielle et morale du pays.

L'Union a des membres individuels, fixant eux-mêmes le montant de leur cotisation.

Elle reçoit l'affiliation des Sociétés féministes, et elle provoque la formation d'Associations suffragistes qui deviennent des filiales de l'U. F. S. F.

La Présidente d'honneur est Mme Vincent, fondatrice de la Bibliothèque féministe, 13, rue de Paris, Asnières.

La Présidente est Mme de Witt-Schlumberger, 14, rue Pierre-Charron.

Les vice-présidentes sont : Mmes Jane Misme et M. L. Le Verrier.

La secrétaire générale, Mme Léon Brunschvicg.

La trésorière, Mme Désavit.

Pour toutes les demandes de renseignements, écrire à la Secrétaire générale de l'U. F. S. F., 53, rue Scheffer, Paris, 16e arr.

ASSOCIATIONS PARISIENNES

LIGUE FRANÇAISE POUR LE DROIT DES FEMMES

Siège social : 127, avenue de Clichy.
Fondation : Fondée en 1882 par Léon Richer.
But : Revendication des droits de la femme et défense de ses intérêts.
Réunions : Le 4e mercredi de chaque mois, Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente.
Cotisations : Membres adhérents : 6 fr. par an; membres titulaires : 10 fr. par an; membres perpétuels : versement unique de 100 fr.
Présidente : Mlle Marie Bonnevial; vice-présidentes : Mmes Berton et Edwards Pilliet; vice-présidents : MM. Nattan-Larrier et Lhermitte; secrétaire générale : Mme Maria Vérone; secrétaire : M. Mouffiet; trésorière : Mlle Tarbouriech.
La Ligue publie une revue mensuelle, *Le Droit des femmes*, dont le service est fait gratuitement à tous les membres.

L'ÉGALITÉ

Adresse : 13, rue de Paris, Asnières (Seine).
Présidente : Mme Vincent, présidente d'honneur de l'Union française pour le Suffrage des Femmes.
Date de fondation : 1888.
But : Egalité des deux sexes devant la loi. Bibliothèque féministe, Archives féministes, Collections de documents pour servir à l'histoire du féminisme. Réunions : 13, rue de Paris, Asnières.

GROUPE FRANÇAIS D'ETUDES FÉMINISTES ET DES DROITS CIVILS DES FEMMES

Fondé en 1898 a acquis la capacité jurisprudique en 1904.
Présidente, Mme Oddo Deflou.
Siège social, 55, rue de Seine, Paris, VI[e].
But. — Etude et amélioration de la condition légale de la femme.
Pour établir des relations avec le Groupe, il suffit d'en exprimer le désir. On recevra, sans contracter de ce chef aucune espèce d'obligation, des invitations aux réunions et aux conférences et de plus, gratuitement, un prospectus détaillé.

LIGUE D'ELECTEURS POUR LE SUFFRAGE DES FEMMES

Fondée en 1911, affiliée à la Ligue Internationale d'hommes pour le suffrage des femmes.
A pour but : 1° de grouper les hommes estimant que le suffrage doit être accordé aux femmes dans les mêmes conditions qu'aux hommes; 2° de poursuivre la réalisation de cette réforme par une action de propagande. Cotisation annuelle d'au moins 3 francs, donnant droit au Bulletin trimestriel. Président : M. Ferdinand Buisson, député; Vice-présidents : MM. Louis Marin, député; Léon Brunschwicg, maître de conférence de philosophie à la Sorbonne; Albert Chenevier; secrétaire général : M. J. du Breuil de St-Germain; rédacteur du bulletin : M. Raoul Rebour; trésorier : M. Paul Katz.
Secrétariat, 33, rue de Miromesnil. Rédaction du bulletin, 55, rue de Strasbourg, Courbevoie. Trésorerie 60, av. du Bois-de-Boulogne.
Bulletin trimestriel, abonnement : 3 francs.
Sur demande, numéro spécimen gratuit.

UNION FRATERNELLE DES FEMMES

Siège social, 77, rue Blanche.
L'Union fraternelle des Femmes, fondée en 1901 par Mme Marbel, et présidée depuis 1908 par Mme Amélie Hammer, a pour but :
1° D'intéresser les femmes à toutes les questions qui les concernent et de leur faciliter l'étude de ces questions à l'aide de conférences, livres, journaux, documents et communications de toute nature;
2° De travailler, en outre, à l'amélioration du sort de la femme et de favoriser l'évolution féminine par les moyens qui lui paraîtront les plus efficaces.
La Société est administrée par un Bureau composé des 12 membres suivants : présidente d'honneur fondatrice : Mme Marbel; présidentes d'honneur : Mmes Isabelle Bogelot, Desparmets-Ruello, Claire Galichon; présidente : Mme Amélie Hammer; vice-présidentes : Mmes Héra Mirtel, Nelly Roussel, Alice Mollard; secrétaire générale : Mlle Hellé; secrétaire : Mme Cremnitz; secrétaire-adjointe : Mme Le Verrier; trésorière : Mme Froger-Doudement.

CONGRÈS PERMANENT DU FÉMINISME INTERNATIONAL

Fondé en 1908, ce Congrès a pour but de servir de lien entre les féministes de tous les pays de passage à Paris. Il est une tribune libre ouverte à toutes les initiatives qui peuvent être utiles à la cause du progrès du féminisme. Il fait connaître les œuvres, les institutions et les manifestations de l'activité féminine mondiale, sans distinction des nationalités et des races.
Les Sociétés féministes, les rédactions de journaux féminins, les auteurs des livres et brochures concernant la question féministe, sont priés d'adresser leurs statuts, journaux, revues, photographies, résultats d'enquêtes, à la Secrétaire générale, Mme Orka, 36, rue de Penthièvre, à Paris. Une exposition de ces documents aura lieu à Paris.
Le Congrès est affilié à « l'Union française pour le Suffrage des Femmes » et à la « Ligue d'électeurs ».
Présidente : Mme Marya Chéliga, 22, rue Saint Ferdinand.
Vice-Présidente : Mme Jane Misme, directrice de *la Française*, 64, rue de Richelieu.
Comité : Mmes Bowman-Wells, Fagan, Fraenkel, Frappier, Nimi Kohnberger, Markovitch, Pissargewsky, Seidler, Watewska, Xenopol. — Trésorière : Mme R. Herzenstein, 10, rue d'Erlanger.

ASSOCIATIONS REGIONALES FRANÇAISES

Outre les branches du Conseil national et les groupes de l'U. F. S. F. il existe en province quelques sociétés locales dont la principale la **Fédération féministe primaire** fondée en 1909 formée de groupes féministes universitaires départementaux, ouverte à tous les membres de l'enseignement public; Secrétaire : Mme Jeanne Néo, 80, rue Chaptal, à Levallois-Perret.
Bulletin corporatif : *L'Action féministe.*

SOCIETES ETRANGÈRES

Vingt-cinq pays des cinq parties du monde possèdent actuellement un Conseil national et une Union pour le suffrage affiliés au Conseil International et à l'Alliance Internationale.
La plupart d'entre eux comptent des Sociétés de propagande diverses, souvent très importantes. Il nous est impossible d'établir ici la liste de ces œuvres dont le total des membres se chiffre par millions. On peut se procurer des indications les concernant au Secrétariat des deux grandes Fédérations internationales mentionnées en tête de ce tableau.

SERVICE DE LIBRAIRIE

Publications en vente à "La Française"

Expédition franco en France à partir de 1 fr. 50. Pour les brochures demandées séparément joindre 0 fr. 05 de port, et 0 fr. 15 si on désire qu'elles soient envoyées recommandées. *Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande.*

Ouvrages de propagande et de Doctrine féministe

Problème et préjugé de sexe, par Jean Finot. Etude unique et magistrale sur la question de l'égalité des sexes (5 fr. franco à *La Française*).

Le Couple futur, par Jules Bois (3 fr. 50). Belle étude morale des conditions du bonheur dans le mariage

Le Catéchisme féministe par J. J. Renaud. Exposé par demandes et réponses des points les plus controversés de la doctrine. (1 fr. 50 pris à *La Française* ; 2 fr. 50 en librairie).

Le Féminisme, par Mme Avril de Sainte-Croix, historique abrégé du mouvement féministe. (2 fr. 50).

Le droit des Femmes, par Marguerite Martin argumentation très ferme et remarquablement intelligente et mesurée sur toute la question féminine. (2 francs).

La Femme dans les organisations ouvrières, par M. L. Compain, liste et histoire abrégée des groupements féministes et de la part prise par les femmes dans le mouvement syndicaliste. (2 francs).

La Femme en Roumanie, par Alexandre Stourdza, étude sur la situation de la femme roumaine, précédée d'un aperçu général sur le féminisme, et sur son organisation en France.

Le Suffrage des Femmes dans tous les pays, par Alice Zimmern, traduit en Français par l'U. F. S. F. (2 francs).

Ere réhabilitée, par Claire Galichon (3 fr. 50). Exposé philosophique de la question féministe.

Amour et Maternité, par Claire Galichon. Vues très personnelles et très généreuses, sur la morale courante concernant ces questions.

Ces deux derniers ouvrages sont cependant parfois en désaccord avec la doctrine du mouvement international organisé.

Les Femmes écrivains d'aujourd'hui (Suède) par Louise Cruppi (4 francs).

Pour la femme, études féministes par l'abbé Naudet (3 fr. 50).

Le sujet de cet ouvrage, conçu au point de vue catholique, est cependant traité dans un parfait esprit d'impartialité et de justice.

Les Carrières de la jeune fille, par Paul Bastien (3 fr. 50).

Comment caser nos filles, par André Caron (2 francs).

Livre des candidats et candidates aux emplois administratifs (1 fr. 50).

Brochures de propagande, de doctrine ou de documentation

Bulletin de l'U. F. S. F. : année 1911, 0 fr. 25; année 1912, 0 fr. 50.

Conférence sur le Suffrage des Femmes par Mme Robert Mirabaud (0 fr. 20).

Les résultats du Vote des Femmes, par Mme Le Verrier (0 fr. 20).

Masculin et Féminin, conférence par Wilfred Monod (0 fr. 10).

Le Suffrage des femmes en France, par l'U. F. S. F. (0 fr. 10).

L'Action sociale des Femmes, par Mme L.-M. Compain (0 fr. 30).

Le Féminisme, ses critiques et son avenir, par Auguste Fabre, offert pour la propagande à 0 fr. 30.

En feuilletant les catalogues, par Mme M. L. Compain, aperçus sur les conditions du travail à domicile. (0 fr. 30).

Les Conséquences du travail de la Femme, par L. Compain (0 fr. 20).

La Charte de la Femme, par Jean Finot, suivie d'une enquête sur le suffrage des Femmes (0 fr. 50).

Pour le Suffrage des Femmes par Jane Misme (0 fr. 25).

L'Alliance internationale et l'Union Française pour le Suffrage des femmes (0 fr. 10).

Aux jeunes ouvrières, conseils d'une mère, par Mme Paul de Schlumberger (0 fr. 20), chez Fischbacher ou à *La Française*.

L'Alcoolisme et le Vote des femmes, par Mlle Levray (0 fr. 20).

De l'intérêt qu'ont les hommes au Suffrage des femmes, par Jean du Breuil de Saint-Germain (0 fr. 10).

Extraits de Stuart Mill et de Condorcet (0 fr. 10).

Les Idées de Mrs. Olive Schreiner sur la Femme et le Travail, par Mme de Schlumberger (0 fr. 20).

Griffes, monologues, de Mme Paule Leclerc : 10 monologues, 1 fr.; 1 monologue, 0 fr. 20.

Féminisme et Pédologie, par G. Persigout (0 fr. 40).

Ouvrages d'intérêt social

L'Art Social, par Roger Marx (3 fr. 50).

La lutte antituberculeuse par le dispensaire, par J. Meynadier (0 fr. 60).

Romans d'esprit féministe

Tu es femme..., par Harlor (3 fr. 50).

Marthe Brieux, par Emilie Arnal. (3 fr. 50).

La Vie tragique de Geneviève, par Louise Compain (3 fr. 50).

Le Miroir aux Alouettes, par J. de Mestral Combremont (3 fr. 50).

Modeste Automne, par Marguerite Baulu.

Leur proie, par Héra Mirtel (3 fr. 50).

La Fille de son père, par Marie Howland, offert pour la propagande à 0 fr. 75.

Rêves, par Olive Schreiner, traduit par Mme Robert Mirabaud (15 fr.).

Inéritable réparation, par Mme Jong van Beek en Donk (3 fr. 50).

Livres pour enfants

Histoire d'une petite fille d'il y a cent ans, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié, doré sur tranches (7 fr. 25).

La Petite Marquise, par Mme Cremnitz (Parrhisia). Relié doré sur tranches. (7 25).

La Petite Impératrice, par Mme Cremnitz (Parrhisia); livres d'étrennes. (Juven). 8 fr. Illustrations de Léonce Buret.

Bibliothèque Fémina

Pour bien tenir sa maison,
Pour bien s'habiller,
Pour bien connaître les usages mondains,
Pour bien élever ses enfants,
Pour bien faire du sport,
Pour bien travailler chez soi,
Pour bien s'initier aux arts,
Pour bien connaître ses droits,
et surtout Pour bien gagner sa vie,
qui contient de très sérieux renseignements.
Prix : 3 francs franco, brochés; 6 francs reliés.
Les demander à *La Française*.

CARTES POSTALES

Le féminisme en images

Nous disposons actuellement de huit des dessins de Mlle Suzanne de Callias publiés dans le journal et édités en cartes postales Ce sont :

1. La porteuse de pain.
2. Le Don Juan.
3. Cochères.
4. L'électeur.
5. Les reines.
6. Les lois protectrices (paternité naturelle).
7. Le cabaret.
8. Les trois buveurs.

Prix franco :
Les dix : 0 fr. 50.
Le cent : 3 francs.
Nous composons les envois d'un ou de plusieurs modèles selon les demandes.